

# Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : Mohamed Benarbia

Prix: 4 DH N°: 9948

Vendredi 16 Juin 2023

Une nouvelle donne

*Adaptation des transferts de fonds au changement climatique*

## Contribution accrue des Marocains du monde au développement du pays



Page 3



### Congrès national du secteur des ingénieurs ittihadis

Le secteur des ingénieurs ittihadis tiendra son congrès national samedi prochain au siège central du parti à Rabat.

Dans le cadre des préparatifs de ce congrès, le Premier secrétaire de l'USFP, Driss Lachguar, a adressé des lettres aux groupes de travail du Bureau politique dans les régions, aux secrétaires régionaux et aux coordinateurs provinciaux, en vue d'envoyer les listes des ingénieurs devant prendre part à ce congrès.

### Omar Hilale épingle l'Algérie pour les violations des droits de l'Homme dans les camps de Tindouf



Page 2

### L'ASFAR prend une option sur le titre Ça se complique pour l'OCK et le DHJ



Page 23

# Omar Hilale épingle l'Algérie pour les violations des droits de l'Homme et du droit humanitaire dans les camps de Tindouf

## Actualité



L'ambassadeur représentant permanent du Maroc auprès de l'ONU, Omar Hilale a épingle l'Algérie, pays hôte des camps de Tindouf, pour les violations des droits de l'Homme et du droit humanitaire dans ces camps contrôlés par les milices séparatistes armées le "polisario".

S'exprimant lors de la réunion annuelle du Comité des 24 de l'ONU tenue à New York, M. Hilale a souligné que la responsabilité du pays hôte des camps de Tindouf, l'Algérie, est directement engagée et imprescriptible pour toutes les violations des droits de l'Homme qui se déroulent sur son territoire, particulièrement le gravissime endoctrinement militaire des enfants, ce qui a été décrié par les organes onusiens des droits de

l'Homme, notamment le Comité des droits de l'Homme et le Groupe de Travail sur la détention arbitraire".

Relevant que les droits de l'Homme sont les fondements essentiels de la dignité humaine et doivent être respectés et protégés par tous, en faveur de tous et en toutes circonstances, le diplomate a souligné que ces droits sont violés quotidiennement dans les camps de Tindouf par les milices du "polisario" au vu et au su du pays hôte, l'Algérie. Les femmes et les enfants sont les premières cibles de ces violations, tel que rapporté par les organismes onusiens et les ONG internationales, a-t-il dit.

L'ambassadeur a, de même, indiqué que les conditions de vie précaires dans les camps de Tindouf sont la consé-

quence directe du détournement de l'assistance humanitaire par le "polisario", ce qui a contribué à l'enrichissement personnel de ses dirigeants et leurs familles qui vivent dans l'aisance à l'étranger, alors que les populations séquestrées dans les camps vivent dans la misère et la privation.

Il a observé que le détournement systématique de l'assistance humanitaire continue impunément près d'un quart de siècle après avoir été confirmé en 2005, par le HCR et le Programme alimentaire mondial (PAM), soulignant que ces mêmes faits condamnables ont été réaffirmés dans le rapport de l'Office anti-fraude de l'Union européenne (OLAF), rendu public en 2015.

Tout récemment, le PAM a publié en

janvier 2023, dans le cadre de l'évaluation du "programme stratégique pays Algérie 2019/2022", un rapport qui dévoile les dysfonctionnements dans la gestion de l'aide humanitaire dans les camps de Tindouf, dont notamment la découverte de produits du PAM sur le marché de pays voisins, a-t-il ajouté, avisant qu'une copie de ce rapport sera transmise à tous les membres de ce Comité.

Il a encore relevé que la persistance du détournement de l'assistance humanitaire dans les camps de Tindouf, malgré les rapports successifs des agences onusiennes, préoccupe gravement le Conseil de sécurité, qui a demandé, pour la première fois en octobre dernier, dans sa résolution 2654, aux organismes d'aide de "faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire conformément aux meilleures pratiques des Nations unies".

Ces détournements sont rendus possibles par l'absence de l'enregistrement des populations des camps de Tindouf, que le pays hôte, l'Algérie, persiste à refuser depuis un demi-siècle et ce, en violation du droit international et malgré les demandes successives du Conseil de sécurité depuis 2011, a-t-il expliqué.

L'ambassadeur a en outre indiqué que les camps de Tindouf dans le Sud-ouest de l'Algérie sont devenus un "épice-centre" de l'enrôlement militaire des enfants par le groupe séparatiste armé le "polisario", ce qui constitue un crime de guerre, précisant que de nombreuses ONG ont dénoncé, photos et vidéos à l'appui, l'enrôlement militaire systématique des enfants soldats par le "polisario" et leur endoctrinement fanatique digne de Daesh et Al-Qaïda, en violation flagrante du droit international.

## Passes d'armes corrosives entre Omar Hilale et le nouveau représentant permanent de l'Algérie à l'ONU

La session annuelle du Comité du 24 de l'ONU a été le théâtre de passes d'armes corrosives entre l'ambassadeur du Maroc à l'Organisation internationale, Omar Hilale, et le nouveau représentant permanent algérien, Amar Bendjama.

En effet, le diplomate algérien, après avoir fait sa déclaration initiale, a cru bon d'user de ses droits de réponse à l'intervention de l'ambassadeur Hilale, en rabâchant les positions désuètes de son pays et distordant les réalités historiques sur le Sahara marocain. En réaction, M. Hilale a fait remarquer que lesdits droits de réponse sont regrettablement dénués de sens, de vérité, de preuves, de rationnel juridique, ou d'argumentaire politique.

L'ambassadeur du Maroc a rappelé à son homologue algérien, vu sa mémoire sélective, que c'est bel et bien l'Algérie, par la voix de son ancien président, feu Abdelaziz Bouteflika, qui avait saisi l'ancien Envoyé personnel, James Baker en 2001, pour proposer que le Sahara soit partagé entre le Maroc et le groupe armé séparatiste "polisario", financé et hébergé par l'Algérie, ce que

le Maroc avait vigoureusement rejeté, car l'unité territoriale du Maroc est une. L'intégrité de son Sahara est une. Et la population des provinces du Sud est une. C'est pourquoi le Maroc ne saurait accepter d'être dépossédé de son Sahara, ni accepter son partage, quel qu'en soit le sacrifice, a-t-il souligné.

Réagissant à l'insistance obsessionnelle de l'ambassadeur algérien sur l'autodétermination, M. Hilale a regretté que l'interprétation de ce principe par l'Algérie n'est pas conforme aux résolutions 1541 et 2625 de l'Assemblée générale des Nations Unies. Il lui a reproché d'avoir sciemment omis de mentionner ces deux résolutions, alors qu'elles réglementent la mise en œuvre de ce principe, précisant que ces dernières ne prévoient guère, comme le souhaiterait l'Algérie, la création d'un Etat fantôme sous son autorité, qui lui aurait permis d'avoir un accès direct à l'Océan atlantique.

Notant que si les Nations Unies venaient à appliquer le principe de l'autodétermination selon l'interprétation algérienne, cette organisation compterait plus de 600 Etats membres au lieu de 193 et l'Algérie compterait 3 pays. M. Hilale a rappelé à son

collègue algérien que l'autodétermination ne peut être revendiquée pour les uns et refusée pour d'autres.

Par ailleurs, et rétorquant à des assertions ironiques de l'ambassadeur algérien sur la soi-disant "prétention" du Maroc que le Sahara est un paradis, M. Hilale a indiqué que le Maroc n'a jamais prétendu que le Sahara est un paradis et qu'il est conscient que, comme partout ailleurs, il y a toujours des progrès et améliorations à réaliser. Cependant, le Sahara marocain jouit du respect des droits de l'Homme, de la démocratie et de l'élection libre et transparente des représentants légitimes de sa population, qui interviennent régulièrement devant le C24, a-t-il souligné.

Et l'ambassadeur Hilale d'ajouter qu'à l'opposé, les populations séquestrées dans les camps de Tindouf, se voient imposer, depuis plus de 45 ans, les représentants du "polisario", entité créée par l'Algérie. Ces représentants ne sont nullement élus, mais désignés, imposés et financés par le gouvernement algérien, dans une absence totale de démocratie, a-t-il indiqué.

Le Représentant permanent du Maroc

a relevé qu'il comprend la jalousie de son homologue algérien au sujet de l'élan et de la dynamique économique que connaît la région du Sahara marocain, soulignant que l'ambassadeur algérien n'est pas sans ignorer que les régions de Laayoune et Dakhla, qu'il prétend fallacieusement être "occupées", sont plus développées que certaines régions de l'Algérie, qui sont indépendantes depuis plus de 60 ans. Établissant une comparaison entre le Sahara marocain et l'Algérie, M. Hilale a indiqué que la population des provinces du Sud ne fait pas la queue pour se procurer de la farine ou acheter la banane.

En outre, M. Hilale a déclaré que la population des provinces du Sud du Maroc se déplace librement, fait des déclarations aux médias, même à la presse et la télévision algériennes, sans être gênée, ni préoccupée. D'autant qu'elle participe à la vie et à l'émancipation politiques du pays, ce qui est loin d'être le cas en Algérie où les journaux sont fermés, les télévisions censurées, les opposants politiques emprisonnés et les associations des droits de l'Homme et les partis politiques dissous, a-t-il martelé devant les membres et observateurs du C24.

# Une nouvelle donne

## Adaptation des transferts de fonds au changement climatique

# Contribution accrue des Marocains du monde au développement du pays



Aujourd'hui, c'est la Journée internationale des envois de fonds à la famille. Adopté par l'Assemblée générale des Nations unies, ce rendez-vous annuel a pour but de saluer la contribution essentielle des travailleurs migrants et de leurs familles, en particulier au moyen des envois de fonds, au développement social et économique de leur communauté et de leur pays d'origine. En effet, près de 1,8 milliard d'USD transitent chaque jour vers les pays à revenu faible et intermédiaire sous forme d'envois de fonds. La moitié de ce montant, soit 900 millions d'USD, stimule le développement agricole et rural, ont indiqué les participants au Forum mondial sur les envois de fonds, l'investissement et le développement (ou GFRID, son sigle anglais) qui s'est tenu à Nairobi le 14 juin courant.

### Contributeurs au développement et à l'adaptation au changement climatique

Selon ces participants, un milliard de personnes dans le monde envoient ou reçoivent des fonds de l'étranger. En 2022, 200 millions de travailleurs migrants ont envoyé 647 milliards d'USD à plus de 800 millions de familles dans les pays à revenu faible et intermédiaire. Ceux-ci

effectuent des transactions de faible montant, 200 USD en moyenne, 10 à 12 fois par an. À noter, cependant, que la valeur combinée de l'aide publique au développement et des investissements étrangers directs dans ces pays est bien inférieure à celle des fonds envoyés par les migrants à leurs proches. « Même en temps de crise, l'argent durement gagné à l'étranger et transféré vers les pays d'origine reste une source fiable de revenu pour des millions de personnes et de familles à travers le monde. Les envois de fonds permettent aux ménages de lutter contre la pauvreté, de se nourrir, de couvrir les frais médicaux et scolaires, et d'améliorer leur logement et leur accès à l'eau et à l'assainissement », précise un récent communiqué du Fonds international de développement agricole (FIDA) des Nations unies. Et de souligner que « si les migrants envoient principalement de l'argent pour répondre à des besoins essentiels, on estime que les bénéficiaires parviennent à économiser ou à investir 25% du montant reçu. Un quart de ces économies (soit 25 milliards d'USD chaque année) va à des investissements liés au secteur agricole. Ce montant est quatre fois supérieur à celui de l'aide publique au développement alloué à l'agriculture des pays en développement à l'échelle mondiale ». À ce propos, Álvaro Lario,

président du FIDA, soutient le changement de perspectives à l'égard des migrants et des investisseurs des diasporas en reconnaissant leur rôle et place non seulement en tant que « contributeurs essentiels au développement », mais aussi en tant qu'acteurs de l'adaptation au changement climatique.

### Coup de projecteur sur l'Afrique

Qu'en est-il de la situation des transferts au niveau de l'Afrique ? Sur les 54 pays du continent, les envois de fonds représentent au moins 4% du PIB dans 17 contrées. Dans d'autres, dont la Gambie, la Somalie, les Comores, le Lesotho, Cabo Verde et la Guinée-Bissau, ils représentent plus de 10%. Le communiqué du FIDA révèle, toutefois, que les dispositions du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières appelant fortement à la réduction du coût des transferts d'argent et à la favorisation de l'inclusion financière grâce aux envois de fonds, piétinent encore. Car si le coût des envois de fonds vers l'Afrique a été considérablement réduit, le coût moyen atteint 11% du montant envoyé.

Ainsi, précise le FIDA, le continent reste la région du monde vers laquelle envoyer des fonds coûte le

plus cher. Il est encore bien loin d'atteindre le seuil de 3% d'ici à 2030 établi dans les Objectifs de développement durable.

S'agissant de l'inclusion financière, beaucoup d'améliorations positives ont été enregistrées en Afrique faisant passer le taux de cette inclusion de 20% en 2011 à 51% en 2021, principalement en raison du nombre croissant de détenteurs de comptes d'argent mobile. Le Soudan du Sud (6%), l'Égypte (27,4%) et la Sierra Leone (29,1%) sont en queue du peloton dans ce domaine.

### Radioscopie des fonds envoyés par les MRE

Le Maroc fait partie des pays africains les plus sensibles à la question de transfert des fonds. La migration internationale et les transferts représentent un enjeu important pour la croissance et le développement du pays. Ils constituent une recette essentielle de la balance des paiements du Royaume. En 2022, les envois de fonds de la communauté marocaine à l'étranger ont battu tous les records. En effet, la richesse générée par les MRE approche les 100 milliards de dirhams (MAD), soit 10 milliards de dollars, selon les données de l'Office des changes. À noter que les flux de devises des Marocains résidant à l'étranger n'ont cessé d'augmenter au

cours des quatre dernières années, malgré une légère baisse en 2019.

Selon les résultats d'une enquête du Haut-Commissariat au plan sur la migration internationale au cours de 2018-2019, si plus de 40% des personnes interviewées ont déclaré avoir envoyé de l'argent aux membres de leur famille ou à d'autres personnes au Maroc au cours des 12 mois précédant l'enquête, seuls 3,9% d'entre elles ont affirmé avoir réalisé des projets d'investissement au Maroc.

En détail, le HCP a indiqué que plus de 4 personnes sur 10 (42,3%) ont déclaré avoir transféré de l'argent à leur ménage. La part des hommes est significativement plus élevée que celle des femmes (respectivement 49,4% et 26,7%). Cette proportion augmente avec l'âge, passant de 18,2% pour les personnes âgées de 15 à 29 ans à 63,2% pour celles ayant 60 ans et plus.

Les migrants actuels résidant dans les nouveaux pays européens d'immigration sont plus nombreux à transférer de l'argent au Maroc avec une part de 55,3%, suivis de ceux des pays arabes (45,5%), de ceux des anciens pays européens d'immigration (32%) et de ceux des pays d'Amérique du Nord (27,1%). Les bénéficiaires de ces transferts sont en premier lieu les parents (69,9%), avec un avantage pour la mère (38,1%) par rapport au père (31,8%), suivis du conjoint (17,5%) et d'autres personnes (9,3%). La majorité (80,3%) a déclaré transférer de l'argent au Maroc plus d'une fois par an et 19,7% une seule fois par an.

Concernant les investissements, ladite enquête a révélé que seuls 3,9% de ces migrants ont déclaré avoir réalisé des projets d'investissement au Maroc. La répartition de ce taux par genre donne 3,4% aux hommes et 1,8% aux femmes. Cette proportion augmente avec l'âge, passant de 2,4% pour ceux âgés de 30 à 39 ans à 3,8% pour les 40-49 ans, 6,7% pour les 50-59 ans et 8,2% pour les 60 ans et plus.

Les principaux secteurs d'investissement sont l'immobilier avec une part de 40,7%, l'agriculture (19,0%), la construction (16,6%), le commerce (5,5%), la restauration et les cafés (4,5%) et les autres services (6%). Les raisons qui freinent les investissements des MRE dans leur pays d'origine sont liées notamment au manque ou à l'insuffisance de capital (38,9%), aux procédures administratives compliquées (14%), au faible appui financier ou manque d'incitations fiscales (8,6%), à la corruption et au favoritisme (7,5%) et à leur faible expérience et formation (5,5%).

Hassan Bentaleb

## Dialogue interconfessionnel

## Des présidents de Parlements africains saluent le rôle pionnier de SM le Roi au service des intérêts du continent



Des présidents de Parlements africains participant à la Conférence parlementaire sur le dialogue interconfessionnel, ont salué à Marrakech, le rôle pionnier et indéniable de SM le Roi Mohammed VI au service des inté-

êts du continent.

Les présidents de la Chambre des représentants, Rachid Talbi El Alami, et de la Chambre des conseillers, Enaam Mayara, se sont entretenus, en marge des travaux de la Conférence, avec la présidente du

Sénat du Royaume d'Esawatini, Lindiwe Dlamini, la présidente de l'Assemblée nationale de Tanzanie, Tulia Ackson ainsi qu'avec le président du Sénat de la République du Burundi, Emmanuel Sinzohagera.

Dans une déclaration à la presse

à l'issue de ces entretiens, la présidente du Sénat d'Esawatini a salué le leadership de SM le Roi Mohammed VI pour avoir accordé Son Haut Patronage à cette conférence, se félicitant du travail "fantastique" réalisé par les deux Chambres de Parlement aux côtés de l'Union interparlementaire (IUP) et son secrétariat pour faire de cette rencontre un véritable succès.

Cette conférence revêt un aspect important qui est d'établir un dialogue entre les religions et les civilisations, a fait savoir Mme Dlamini, affirmant que les hommes sont tous unis, peu importe leur religion, et devraient donc faire preuve de tolérance, de respect et de confiance envers l'autre.

De son côté, M. Sinzohagera du Burundi a salué, dans une déclaration similaire, le leadership "avéré" de SM le Roi "pour avoir facilité la tenue de cette auguste assemblée", qui réunit des parlementaires, des leaders religieux, des experts et des membres de la société civile.

"Le Maroc et le Burundi ont des liens de fraternité et d'amitié qui datent depuis très longtemps", a-t-il rappelé.

Pour sa part, la présidente de l'Assemblée nationale tanzanienne a

déclaré à la presse que ses entretiens avec MM Talbi El Alami et Mayara ont porté sur la collaboration et la coopération existantes entre Rabat et Dodoma, mais aussi sur la coopération entre les Parlements des deux pays, évoquant le rôle que les deux Parlements peuvent jouer dans le renforcement des relations bilatérales.

Organisé par l'UIP avec le Parlement du Maroc, en partenariat avec "Religions for Peace" et avec le soutien de l'Alliance des civilisations de l'ONU et de la Rabita Mohammadia des oulémas, ce conclave connaît la participation de parlementaires, de chefs religieux, de représentants de la société civile qui vont engager un dialogue constructif et échanger sur les meilleures pratiques pour résoudre les principaux problèmes entravant la coexistence durable.

Cette conférence internationale, initiée sous le thème "Dialogue interconfessionnel : collaborer pour notre avenir commun", reflète les rôles importants et multiples joués par l'institution législative nationale, qui s'inspire de l'histoire millénaire du Royaume, riche en épisodes phares et exemples forts de tolérance religieuse et de coexistence.

## La Tour Mohammed VI récompensée pour l'excellence de son ingénierie

La Tour Mohammed VI de Rabat a été récompensée par le Prix de la "Meilleure performance en termes de projets d'ingénierie" lors du "Caminos Madrid 2022".

Ce prestigieux palmarès annuel, décerné par le Collège des ingénieurs civils de Madrid, est considéré comme une distinction de référence dans le monde de la construction.

Lors d'une cérémonie au Matadero Madrid, le Prix a été remis à O Tower, filiale de O Capital Group, présidée par Othman Benjelloun, maître d'ouvrage de la Tour Mohammed VI, et à la société Bernabeu Ingenieros, bureau d'étude en charge de la conception de la structure.

Avec sa structure élancée, ayant nécessité 13.000 tonnes de béton pour ses fondations et 8.520 tonnes de charpente métallique, la Tour Mohammed VI s'érige aujourd'hui dans la skyline de la capitale marocaine, porteuse d'un signal d'ambition et de progrès pour le Maroc et l'Afrique.

Les designers et ingénieurs se sont attachés à répondre aux exigences de son donneur d'ordre. Fidèle à une inspiration née en 1969 d'une immersion au cœur de

l'entraînement des cosmonautes de la NASA au moment du lancement de la fusée Apollo 12, Othman Benjelloun est "à l'initiative d'un geste de bâtisseur original, matérialisé par la forme emblématique d'une fusée positionnée sur sa rampe de lancement".

Abritant un programme immobilier à usage mixte constitué de composantes résidentielle, hôtelière, de bureaux et de services, la Tour Mohammed VI compte 55 étages pour une hauteur totale de 250 mètres. Elle constitue un élément clé du développement de la vallée du Bouregreg et s'impose, à date, comme le plus haut édifice d'Afrique.

Son approche architecturale vise à concentrer les principaux usages (bureaux, logements, hôtels) sur le côté Nord, face au fleuve Bouregreg, à la Tour Hassan et au Grand Théâtre de Rabat, récemment construit.

A cette fin, le noyau des flux verticaux (ascenseurs et escaliers) est placé de manière excentrique, de même que l'ensemble des zones techniques situées du côté Sud de chaque étage, renforçant la continuité et la verticalité de la tour. Cette configuration a également permis de revêtir la façade

de panneaux photovoltaïques participant ainsi aux actions d'efficacité énergétique portées par le projet et visant l'obtention de la double certification LEED Gold et HQE.

Le système structurel adopté est un tube dans un tube, constitué d'un noyau intérieur en béton et d'un tube métallique extérieur qui, après plusieurs études, a adopté une configuration de tube rigide.

Les dalles de planchers sont réalisées avec une structure mixte, composée de poutres métalliques disposées radialement et d'une dalle en tôle composite.

Les bâtiments de grande hauteur nécessitant des configurations structurelles robustes et des systèmes de construction complexes, la Tour Mohammed VI offre également de nombreuses particularités remarquables. Son emplacement dans une zone sismique a ainsi imposé des fondations profondes, adaptées aux conditions géotechniques, utilisant des modules de murs diaphragmes de 65 m de profondeur.

La disposition excentrique du noyau a, par ailleurs, exigé une analyse très détaillée des raccourcissements différentiels entre le



noyau intérieur et le tube extérieur, dans certains cas très proches.

Enfin, le contrôle strict du comportement statique et dynamique contre les charges de vent, a nécessité des essais en soufflerie et diverses stratégies, telles que l'incorporation d'un amortisseur de masse accordée.

C'est l'ensemble de ces défis et les solutions innovantes adoptées qui ont conduit les professionnels espagnols à saluer la

performance de la Tour Mohammed VI en termes de design et d'ingénierie.

Le chantier de cet édifice hors du commun piloté par O Tower, a été réalisé par un consortium d'entreprises de référence, au sein du groupement BESIX-TGCC. Le meilleur de la technologie internationale y a, par ailleurs, été confronté à l'excellence du savoir-faire ancestral marocain, artistique et artisanal pour la conception des espaces intérieurs.



## Remise de diplômes aux lauréates du Centre de la femme et de l'enfant à Marrakech

Le Centre de la Femme et de l'Enfant, de l'Association Le Grand Atlas de Marrakech, sous la Présidence du Professeur Mohamed Knidiri et conformément aux directives de Sa Majesté Le Roi Mohammed VI, offre aux femmes en situation précaires un ascenseur social très performant leur permettant de continuer leur formation même après un arrêt scolaire en leur fournissant les outils nécessaires pour permettre un apprentissage et une formation efficaces et autonomes.

Différentes formations aux métiers

aussi bien de la couture, de la gastronomie, de la coiffure, de l'esthétique, ainsi que les métiers de puéricultrices, et enfin des cours d'art plastique sont initiées dans le cadre de l'INDH.

Une exposition collective de 22 femmes créatives, aux parcours exceptionnels, aura lieu au Théâtre Royal dans le cadre de la 52ème édition du Festival National des Arts Populaires de Marrakech (FNAP), ainsi que la remise des Diplômes à l'ensemble des lauréates des différents domaines d'apprentissage du Centre de la Femme.

L'Association Le Grand Atlas

remet les femmes artistes sous le feu de tous les projecteurs, parce qu'elles le valent bien et que l'histoire contemporaine accepte de retenir le travail artistique des femmes ayant réussi à braver l'oubli et qui, de par leur propre parcours social, pimentent leurs remarquables œuvres. N'oublions surtout pas que certaines créatrices au niveau international eurent des influences décisives dans pas mal de mouvements artistiques notamment le «dadaïsme» et autres qui étaient et même furieusement «avant gardistes».

Zjw

## Colloque national sur "La femme montagnaise et la valorisation du patrimoine matériel et immatériel"

"La femme dans les zones montagneuses et son rôle dans la valorisation du patrimoine matériel et immatériel et le développement local" est le thème d'un colloque national, organisé, mercredi à Khénifra, à l'initiative du ministère de la Solidarité, de l'Insertion sociale et de la Famille.

Organisé en partenariat avec la préfecture de la province de Khénifra, l'Université Sultan Moulay Slimane, le conseil provincial de Khénifra, le conseil régional des Ouléma et la fondation Esprit Ajdir Atlas, ce colloque s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations du 1er colloque national organisé par le ministère de la Solidarité, de l'Insertion sociale et de la Famille, les 10 et 11 février sur "la femme, la famille et le défi du développement".

Ce colloque national qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des Hautes Directives Royales relatives aux questions de la femme en lien avec le développement durable intervient dans le sillage de la Constitution du Royaume et du Nouveau modèle de développement notamment dans son volet relatif à l'inclusion économique des femmes et du renforcement de leurs capacités en matière de formation et d'éducation.



Dans une déclaration à la MAP, la ministre de la Solidarité, de l'Insertion sociale et de la Famille, Aawatif Hayar, a souligné que ce colloque constitue une occasion idoine pour échanger les expériences et mettre en exergue le rôle important que joue la femme montagnaise dans le processus de développement local, notamment dans le domaine de la valorisation de la laine et du tapis, rappelant à cet égard le premier colloque national sur "la femme, la famille et le défi du développement", qui avait mis l'accent sur la promotion du statut de la femme et de la famille en tant qu'acteurs clés dans le processus de développement.

Elle a évoqué dans ce sens la signature d'une série de conventions de partenariat relatives à la valorisation de la laine, au soutien des femmes qui contribuent au développement de la province de Khénifra, outre la distribution de chèques au profit des personnes en situation de handicap, dans le cadre du Fonds d'appui à la cohésion et à la protection sociale.

Elle a également précisé que la remise de véhicules à certaines associations actives dans le domaine de la prise en charge des femmes victimes de la violence ambitionne de rehausser la qualité des services fournis aux femmes victimes de violence en vue de mieux répondre à leurs besoins et améliorer leurs conditions sociales.

A l'issue de cette rencontre, une visite de terrain au Centre de réhabilitation et d'insertion des personnes à besoins spécifiques à Khénifra a été organisée.

Ont pris part à ce colloque national, le Directeur général de la Caisse de Dépôt et de Gestion, Khalid Safir, le gouverneur de la province de Khénifra, Mohamed Fettah, le président de l'Université Sultan Moulay Slimane, le président du conseil régional des Ouléma de Béni Mellal-Khénifra, et plusieurs autres personnalités civiles et militaires.

## Divers

### Démenti

Le Procureur général du Roi près la Cour d'appel de Béni Mellal a démenti, mercredi, l'information publiée sur un réseau social au sujet de l'arrestation du Procureur du Roi à Fkih Ben Salah pour le meurtre de son épouse.

Suite à la publication sur une chaîne YouTube baptisée "news news" d'une information illustrée par des photos d'une femme et de responsables judiciaires, selon laquelle le Procureur du Roi à Fkih Ben Salah aurait été arrêté pour le meurtre de son épouse, le Procureur général du Roi près la Cour d'appel de Béni Mellal précise, dans un communiqué, que "cette information est fautive et dénuée de tout fondement".

La même source a ajouté que cette information "a porté atteinte au statut dudit responsable judiciaire".

En conséquence, poursuit le communiqué, le Parquet général a donné ses instructions aux services de la police judiciaire compétents pour diligenter une enquête visant à déterminer les tenants et aboutissants de la publication de cette "fausse information", soulignant que les conséquences juridiques seront définies, à la lumière des conclusions de l'enquête.

### Arrestation

Les éléments du service préfectoral de la Police judiciaire de Rabat ont procédé, mardi, à l'arrestation de 3 individus, à savoir le gérant d'un salon de coiffure, son épouse étrangère et une employée, soupçonnés d'usurpation d'identité réglementée par la loi, d'exercice non autorisé de la médecine et de mise en danger de la santé des citoyens, indique une source sécuritaire.

Les services de Police de Rabat avaient ouvert une enquête judiciaire suite à une plainte déposée par un ordre professionnel des médecins accusant une ressortissante étrangère d'usurper l'identité d'un médecin et d'effectuer des opérations médicales dans des conditions ne respectant pas les règles d'hygiène, précise la même source.

Les recherches et investigations effectuées ont conduit à l'arrestation de la mise en cause au moment où elle était en train d'effectuer des injections de fillers sur une femme dans le salon de coiffure. L'époux de la suspecte et l'employée, soupçonnés d'être impliqués dans ces actes criminels, ont été arrêtés sur place.

La perquisition menée dans le salon de coiffure a permis la saisie de 48 boîtes d'injections de différents types, ainsi que de 76 autres injections périmées, souligne la même source.

Le couple arrêté a été placé en garde à vue, alors que l'employée a été soumise à l'enquête judiciaire menée sous la supervision du parquet compétent, pour déterminer les tenants et aboutissants de cette affaire, ainsi que tous les actes criminels reprochés aux suspects.



## Pas de répit après deux mois de combats au Soudan



Après deux mois de combats meurtriers, le conflit entre deux généraux rivaux au Soudan a connu une nouvelle escalade avec le meurtre d'un gouverneur dans la région occidentale du Darfour, condamné jeudi par le chef de l'armée.

Les combats, qui ont pris au piège des millions de civils, ont éclaté le 15 avril dans ce pays d'Afrique de l'est, l'un des plus pauvres du monde, entre l'armée, commandée par le général Abdel Fattah al-Burhane, et les paramilitaires des Forces de soutien rapide (FSR), du général Mohamed Hamdane Daglo.

"Même en imaginant le pire, nous ne pensions pas que cette guerre durerait si longtemps", confie à l'AFP Mohamad al-Hassan Othman, un habitant du sud de Khartoum qui a fui.

"Tout a changé dans nos vies. Nous ne savons pas si nous rentrerons chez nous ou si nous devons commencer une nouvelle vie", ajoute-t-il.

Les combats se sont jusqu'à présent essentiellement concentrés à Khartoum et

au Darfour, une vaste région frontalière du Tchad, déjà meurtrie par une guerre civile dans les années 2000.

Le chef de l'armée a accusé jeudi les FSR d'avoir tué le gouverneur de l'Etat du Darfour-Ouest, parlant d'une "attaque perfide".

Le gouverneur Khamis Abdullah Abakar a été capturé puis tué après avoir accordé une interview par téléphone à une chaîne de télévision saoudienne mercredi, dans laquelle il tenait des propos critiques envers les paramilitaires.

L'Association des avocats du Darfour, un groupe plaçant pour le retour à la démocratie, a aussi condamné cet "assassinat", le qualifiant d'acte de "barbarie".

En deux mois, aucun scénario de retour à la paix ne se dessine. A Khartoum, des quartiers entiers n'ont plus d'eau potable. L'électricité fonctionne quelques heures par semaine et la plupart des hôpitaux dans les zones de combat sont hors d'usage.

Les violences ont fait plus de 1.800 morts, selon un bilan en mai de l'ONG

ACLED.

Plus de 2,2 millions de personnes ont fui, dont plus d'un million ont quitté Khartoum, selon l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), tandis que plus de 528.000 réfugiés sont arrivés dans les pays voisins.

Mercredi, l'armée de l'air a mené "des frappes aériennes pour la première fois sur El-Obeid", une ville à 350 kilomètres au sud de Khartoum, "encerclée par les forces paramilitaires", selon plusieurs témoins.

Les civils qui n'ont pas fui, n'ont plus "ni nourriture, ni eau, ni médicaments", raconte un habitant de Khartoum, Ahmed Taha. "Nous n'avons plus rien. Le pays est dévasté. Où que vous regardiez, vous voyez les impacts des bombes et des balles."

Pendant plusieurs semaines, l'Arabie Saoudite et les Etats-Unis ont servi de médiateurs à des négociations entre les deux camps dans la ville saoudienne de Jeddah, en vue d'obtenir un cessez-le-feu. Riyad a annoncé pour le 19 juin une conférence internationale sur l'aide au Soudan.

Mais les nombreuses trêves annoncées n'ont quasiment jamais été respectées, empêchant l'aide humanitaire de parvenir jusqu'à des millions de civils désespérés.

Près de la moitié de la population, soit 25 millions des 45 millions d'habitants du Soudan, dépend désormais de l'aide humanitaire pour survivre, selon l'ONU.

"De nombreux déplacés arrivant de la capitale ont perdu non seulement tous leurs biens et leur maison, mais aussi des membres de leur famille pendant les combats à Khartoum", raconte Anja Wolz, une coordinatrice de Médecins sans Frontières (MSF).

L'organisation, qui travaille dans des dispensaires de campagne pour les déplacés à Madani, à 200 kilomètres au sud-est de Khartoum, a dit jeudi avoir remarqué "une augmentation préoccupante" des habitants fuyant la capitale.

Selon les derniers chiffres de l'ONU, l'aide humanitaire est à présent parvenue jusqu'à 1,8 million de personnes, soit une fraction de ceux qui en ont besoin.

"Nous souffrons et souffrons encore de cette guerre depuis deux mois", témoigne Soha Abdelrahmane, une habitante de Khartoum, ajoutant que plusieurs villes du Darfour, comme El-Geneina et Nyala, sont en "état de siège".

Le chef de la mission de l'ONU au Soudan, Volker Perthes, a estimé mardi que les violences dans cette région pourraient constituer des "crimes contre l'humanité".

"Les attaques de grande ampleur contre les civils, basées sur leurs origines ethniques, qui seraient commises par des milices arabes et par des hommes armés en uniformes des FSR, sont très inquiétantes", a-t-il expliqué.

Au début des années 2000, le général Daglo, à la tête des miliciens arabes Janjawid, avait mené la politique de la terre brûlée contre des minorités ethniques au Darfour sur ordre du dictateur d'alors, Omar el-Béchir.

La guerre y a fait environ 300.000 morts et près de 2,5 millions de déplacés, selon l'ONU. Les Janjawid ont officiellement donné naissance en 2013 aux FSR.

## Un soldat américain a tenté d'aider l'EI à attaquer l'armée des Etats-Unis

Un soldat américain a plaidé coupable mercredi pour avoir tenté d'aider l'organisation Etat islamique (EI) à attaquer l'armée américaine au Moyen-Orient, ont annoncé les autorités.

Le militaire de 22 ans a en réalité transmis des informations à des agents de la police fédérale (FBI) sous couverture.

Ils se sont fait passer pour des membres du groupe jihadiste qui a contrôlé pendant plusieurs années d'immenses territoires en Irak et Syrie avant d'être battu par des

forces locales soutenues par une coalition internationale menée par les Etats-Unis.

Cole Bridges, entré dans l'armée en 2019, a plaidé coupable mercredi "de tentative d'assistance matérielle à une organisation étrangère désignée comme terroriste et tentative de meurtre sur des militaires américains", peut-on lire dans un communiqué des procureurs fédéraux en charge de l'affaire.

Selon l'accusation, l'accusé fut d'abord un lecteur de propagande jihadiste en ligne.

En octobre 2020, il a commencé à discuter avec celui qui était donc un agent du FBI et lui a "fourni entraînement et conseils" pour notamment attaquer "des cibles potentielles à New York".

Il donna ensuite des conseils pour faire un maximum de dégâts et de victimes en attaquant l'armée américaine au Moyen-Orient.

Le soldat a également envoyé deux vidéos de lui, une première où il se tient à côté d'un drapeau jihadiste, une seconde où

l'homme reprend "un discours de propagande soutenant une embuscade" visant les militaires américains, note l'accusation.

Depuis l'effondrement territorial du "califat" autoproclamé en 2019, des cellules jihadistes mènent sporadiquement des attaques dans la région, et sont parfois visées par des frappes américaines.

Cole Bridges connaîtra sa peine le 2 novembre. Il encourt 20 ans de prison pour chacun des deux chefs d'accusation pour lesquels il a plaidé coupable

# En pleine offensive, l'Otan au défi de remplacer l'armement occidental détruit en Ukraine

Alors que Kiev a lancé une contre-offensive qui promet des pertes matérielles croissantes, ses alliés de l'Otan sont sous pression pour remplacer sur le champ de bataille et fournir des munitions en masse, sans abîmer leur propre outil de défense.

Brandissant ces derniers jours en guise de trophée des photos de chars américains et allemands endommagés ou abandonnés, la Russie assure avoir détruit 25% à 30% des armements occidentaux reçus par l'Ukraine. Un chiffre sans doute largement gonflé mais impossible à vérifier de manière indépendante.

Seule certitude: face à des murs de mines, des munitions ruses en quantité et une artillerie russe féroce, les forces ukrainiennes essuient logiquement des pertes en tentant de percer les lignes de défense adverses. Et ce n'est qu'un début, Kiev étant loin d'avoir jeté toutes ses forces dans la bataille.

Selon le site spécialisé Oryx, qui recense ces pertes à partir de photos ou vidéos prises sur le champ de bataille, Kiev a perdu 4 chars Leopard allemands récemment livrés, 2 blindés de reconnaissance français AMX-10 RC FR et plus de 70 blindés de combat d'infanterie occidentaux.

"La bataille va sans doute se durcir. Pour les partenaires internationaux de l'Ukraine, l'été risque d'être très inconfortable. Les pertes vont augmenter et les succès vont prendre du temps à se matérialiser", prévient Jack Watling, du centre de réflexion britannique Royal United Services Institute (RUSI).

"Il est vital que les programmes de formation d'unités ukrainiennes se



poursuivent, et que l'industrie de défense se mobilise pour fournir dans la durée du matériel militaire à l'Ukraine", totalement dépendante de ses alliés sur ce plan, ajoute l'expert en combat terrestre.

Malgré les efforts européens pour accélérer les cadences de production, certains pays ont déjà prévenu de leurs limites. "Nous n'allons pas pouvoir remplacer chaque char qui cesse de fonctionner", a déclaré lundi le ministre allemand de la Défense, Boris Pistorius.

Il faut "s'assurer qu'ils (les Ukrainiens : ndr) aient des armes et des

approvisionnements pour continuer à mener l'offensive", a pour sa part insisté mercredi le secrétaire général de l'Otan, Jens Stoltenberg.

La question était au centre de la réunion tenue jeudi à Bruxelles du Groupe de contact pour l'Ukraine, en présence d'industriels de défense, avant la réunion des ministres de la Défense de l'Alliance.

"On étudie comment faire pour pérenniser notre aide à l'Ukraine, tout en préservant notre propre outil de défense", résume une source gouvernementale européenne.

Les Etats-Unis ont ouvert le bal

en promettant mardi une aide militaire supplémentaire de 325 millions de dollars, incluant des blindés et des systèmes de défense aérienne.

D'autres annonces pourraient intervenir lors du prochain sommet de l'Otan à Vilnius, les 11 et 12 juillet.

Côté munitions, la Commission européenne a présenté début mai un plan de 500 millions d'euros pour accélérer le rythme et atteindre un volume d'un million d'obus par an produits dans l'UE.

"Nous mettons les bouchées doubles dans la production de muni-

tions pour les chars", a récemment assuré à l'AFP Harald Weismüller, directeur de l'usine Rheinmetall d'Unterlüss, en Basse-Saxe (Allemagne).

Le groupe d'armement, premier fabricant européen de munitions pour chars et pièces d'artillerie, fait tourner à plein régime le plus important complexe industriel de défense du pays pour couvrir les besoins en blindés et munitions à destination du front ukrainien et reconstituer les stocks des Etats membres de l'Otan.

Produit phare du site d'Unterlüss: les obus de 120 mm destinés au blindé Leopard 2, ce char de combat allemand que Berlin a accepté cette année de livrer à Kiev après des mois d'hésitations.

De 60.000 pièces produites par an avant la guerre russe contre l'Ukraine, la cadence est montée à 240.000.

Autre enjeu-clé: la maintenance des équipements occidentaux réparables, qui doivent pouvoir être promptement remis en état et renvoyés sur le champ de bataille.

Selon la presse ukrainienne, Berlin et Varsovie sont sur le point de conclure un accord sur la création d'un centre de maintenance en Pologne pour réparer les chars Leopard endommagés sur le théâtre ukrainien.

Des centres similaires existent déjà en Slovaquie et en Roumanie.

L'Ukraine, jusqu'à l'an dernier un importateur négligeable d'armement, est devenue subitement en 2022 la troisième destination d'armement dans le monde, conséquence directe de l'aide occidentale pour repousser l'invasion russe, selon le rapport annuel de l'Institut international de recherche sur la paix de Stockholm (Sipri) publié lundi.

## "Partygate": Boris Johnson coupable d'avoir menti au Parlement

Boris Johnson a été reconnu coupable jeudi par une commission d'enquête parlementaire d'avoir "délibérément" menti au Parlement britannique à plusieurs reprises dans l'affaire du "partygate", poussant l'ex-Premier ministre et désormais ex-député à crier à l'"assassinat politique".

L'ancien dirigeant conservateur, qui s'apprête à fêter ses 59 ans, a remis avec fracas son siège de député la semaine dernière après avoir été notifié des conclusions accablantes de ces 14 mois d'enquête sur les fêtes à Downing Street pendant les confinements anti-Covid.

Il avait alors dénoncé une "chasse aux sorcières" et attaqué son successeur Rishi Sunak, qui doit désormais gérer un ennemi de poids déterminé à ne pas partir en silence, et qui a une nouvelle fois laissé éclater sa colère jeudi.

"La commission n'a pas trouvé la moindre preuve" contre nous, a réagi Boris Johnson dans

un long communiqué extrêmement agressif, réaffirmant qu'il pensait ne rien avoir fait de mal et dénonçant le "mensonge" et les conclusions "de malade" de la commission.

Il a accusé la commission d'avoir voulu porter "le dernier coup de couteau d'un assassinat politique" et tempêté contre une "mascarade": "C'est une journée sombre pour les députés et pour la démocratie. Cette décision signifie qu'aucun député n'est à l'abri d'une vendetta ou d'une expulsion sur la base d'accusations forgées de toutes pièces par une infime minorité".

La commission devait déterminer si Boris Johnson avait menti au Parlement en affirmant à plusieurs reprises que toutes les restrictions sanitaires avaient été respectées à Downing Street, dans cette affaire qui lui a déjà valu une amende de la police et a largement contribué à son départ de Downing Street l'an dernier.

Ne siégeant plus à la chambre des Communes, il ne risque plus grand-chose. Le rapport précise que la commission aurait recommandé 90 jours de suspension si Boris Johnson n'avait pas claqué la porte, une sanction très sévère qui aurait probablement déclenché une élection partielle.

Le document, qui doit être encore soumis au vote des députés, demande néanmoins que soit retiré son accès aux locaux du Parlement, généralement accordé aux anciens Premiers ministres.

Outre le fait d'avoir menti au Parlement, le rapport estime que l'ex-dirigeant a "miné les processus démocratiques" et s'est montré "complice" d'une "campagne d'intimidation" contre les travaux de la commission des privilèges.

Il dénonce la très virulente lettre de démission de Boris Johnson, aux accents de Donald Trump, comme une "attaque contre les institutions démocratiques" britanniques.

En mars, entendu pendant plus de trois heures par la commission, Boris Johnson avait affirmé "la main sur le coeur" qu'il n'avait pas menti au Parlement.

Un an après sa démission de Downing Street, où il aura passé trois ans émaillés de scandales, son départ fracassant empêche tout retour au pouvoir de l'ex-journaliste et maire de Londres, en attendant une éventuelle réélection aux législatives prévues l'année prochaine.

Il a surtout ravivé les guerres internes au sein du Parti conservateur, au pouvoir depuis 13 ans mais largement distancé par les travaillistes dans les sondages.

Boris Johnson y garde des alliés influents et une aura importante auprès de la base pour avoir remporté une victoire historique aux législatives de 2019 puis réalisé le Brexit, quand la sortie de l'Union européenne semblait dans l'impasse.

Les hostilités sont désormais

publiquement déclarées avec le gouvernement de Rishi Sunak, son ancien ministre des Finances déjà vu comme un traître dont la démission, suivie de nombreuses autres, avait abouti à la chute de M. Johnson l'été dernier.

Les tensions ont été ravivées ces derniers jours car la liste de décorations et nominations accordées à Boris Johnson, comme le veut la tradition pour les Premiers ministres après leur départ, a été retoquée.

S'il reste au centre de l'attention politico-médiatique, sa capacité de nuisance réelle reste incertaine: ni ses tentatives de retour au pouvoir ni celles de mener des frondes contre le gouvernement sur certains projets n'ont abouti depuis un an.

Et seuls deux députés l'ont imité et démissionné du Parlement depuis une semaine, alors que certains craignaient une vague de départs massifs fragilisant le gouvernement de Rishi Sunak.

# Jeux & Loisirs

## Mots flechés

Par Abou Salma  
abousalma10@gmail.com

AÏLE DE CORBEAU	PUNCH AVANT	MÉTAL BERGE	ANGOISSE	VERRE DE BIÈRE	VASE À CENDRES	EN BLOC	LÂCHE PRISE
					ROCHER FIN DE VERBE		
EN PANNE		LETTRÉS DE MONROE		MENU			
BOUT À BOUT		COURSE FOLLE	PERDU			APPLIQUÉ	
BLOC DE GLACE				SHOOT	NACRÉ	NAVIRE À VOÏLES	QUARTIER DE CAEN
VIËILLE CITÉ	RUISSÉAU FORTIFICATION		POSSÉSSIF	FÛTS			BRANCHÉ
		TOURNE AU VINAÏGRE PRISONS				UTOPISTE	
PÈRE DE THÉSÉE				BAGARRE FIN D'ANNÉE		EN VAIN CÔTÉ	
PRONOM		PRONOM PAREÏL		ASSISE	LETTRÉS DE FIDEL ABER		ALLONGE DE BOUCHER
VERRE DE L'AMITIÉ			INTERDIT ÉTAPE				
VILLE DE SYRIE				VOYELLES	EN BIAIS		FIN DE VERBE
INTERMÉDIAIRE					BAUPETS		
LA FIN DES HARICOTS		CONVIENT				SACRÉ	

## Solution mots flechés d'hier

	B	RÉSERVÉ	U	DE	DE	DE	T	P	
HOSTIE	H	O	S	T	I	E	A	P	A
NET	N	E	N	I	P	I	A	N	O
IRRUPTION	I	R	R	U	P	T	I	O	N
MOT	M	O	T	E	N	E	T		
EDOIR	E	D	O	I	R	N	E		
ENCLAVÉE	E	N	C	L	A	V	E	E	T
ARN	A	R	N	E	T	S	E	C	
ENBRASÉ	E	N	B	R	A	S	E	R	O
GRADIN	G	R	A	D	I	N	I	R	
O	O	A	G	E	E	R	N		
INCONNU	I	N	C	O	N	N	U		
DÉGER	D	E	G	E	R	A	T	R	E

**Directeur de la Publication et de la Rédaction**  
Mohamed Benrabia

**Secrétaire général de la rédaction**  
Mohamed Bouarab

**Rédaction**  
Hassan Bentaleb  
Alain Bouafra  
Mouad Tabet  
Wafaa Mejdoubi  
Mehdi Ouassat  
Rachid Meftah

**Responsable des ressources humaines**  
Aïcha Rachdi

**Directeur artistique**  
Fouad Ezzaïf

**Service technique**  
Khadija Sali (Responsable)  
Myriem Rahane  
Khadija Hattal  
Hafid Bouzarrouata  
Mariama Farki  
Elkandoussi Elmaridi

**Révision**  
Abdelouassam Warrach  
**Secrétaire**  
Asmaa Tabaa

**Photographe**  
Ahmed Lazrak  
**Correspondants**  
Ahmedou El Katob (Lalyoune)  
Abdelali Khallad (Essaouira)

**Collaborateurs**  
Chouab-Salouan  
Khalil Benmoussa

**Adresse de la Rédaction**  
33, Rue Aziz Abdelkader  
B.P. 2165 - Casablanca - Maroc

**E-mail**  
Libération@libe.ma  
**Téléphone**  
0522 63 94 04

**Fax de la rédaction:**  
0522 62 09 72

**Service annonces et publicité**  
E-mail:  
annonces@libe.ma

Youssef El Gaba  
Mourad El Youssefi  
Louhna Baghdadli  
Latifa Mouarib  
Rkia Ait Dahman  
Siham Zater  
Fadwa Choukri

44, Avenue des F.A.R  
3<sup>e</sup> Etage - Casablanca  
**Tél:** 0522 31 00 62  
0522 62 32 32  
0522 60 23 44  
**Fax:** 0522 31 28 30

**Imprimerie**  
Les Éditions Maghébines

**Distribution**  
SAPRESS  
Dossier de presse:  
130/14

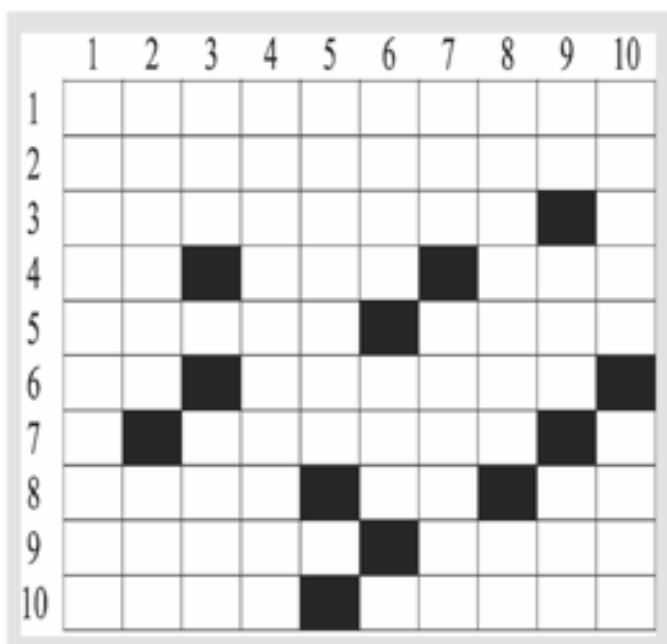
**Site web:**  
www.libe.ma

**Journal Libération**  
**Libération Maroc**

**2017**  
www.ojd.ma



## Mots croisés



## HORIZONTALEMENT

- 1- Activité parlementaire
- 2- Rebelles
- 3- Grosse bêtise
- 4- Dévêtu - Repose - Réseau parisien
- 5- Elle court Paris - Le ciel (Les ...)
- 6- Article andalou - Ecarteur
- 7- Oiseau marin
- 8- Provient - Règle - Note
- 9- Forts - Région d'Arabie
- 10- Dieu sensuel - Interrogatif

## VERTICALEMENT

- 1- Savoir-vivre
- 2- Qui dure douze lunes - Eau suisse
- 3- Égalité - Grange
- 4- Jumelles de spectacle
- 5- Frères du cinéma
- 6- Lança - Club nordique
- 7- Posa - Jeune ovin
- 8- Extrait de fève - Possessif
- 9- Echos - Époque - Plante textile
- 10- Lignée slave - Gros

## Solution mots croisés d'hier



## Grilles de sudoku

## Facile

7		4	1	9	8			
	1	7	9	3				
9	2		8					
5		8			1	9		
	6		1		4			
1	3			2		6		
			7			2	5	
	1	9	5	8				
2	8	3	6			9		

## Moyen

5			2	9		6		
6	9	2			4	5		
	6					2	3	
4	1			2			9	7
9		3						6
		8	1			9	7	6
		9		4	2			1

## Difficile

	3	8						
			4			2	5	
	5	9		1		4		
6			1			3	7	
				7				
	1	5			9			6
		1	9		7	6		
9	7		3					
				8	9			

## Expert

						7	3	
	1	2						
8		7						4
6	1	4		7				
	8			5			7	
		9		6	8		2	
3				9			6	
					3	5		
9	4							

## Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9.  
Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

## Solution sudoku d'hier

## Facile

1	2	5	4	7	8	9	6	3
7	9	4	3	1	6	5	2	8
6	8	3	9	2	5	1	7	4
5	7	9	2	8	3	4	1	6
8	4	6	1	5	9	2	3	7
2	3	1	6	4	7	8	9	5
3	1	2	8	6	4	7	5	9
9	5	8	7	3	2	6	4	1
4	6	7	5	9	1	3	8	2

## Moyen

4	5	2	1	9	6	3	8	7
1	3	9	7	8	4	5	2	6
8	7	6	3	5	2	9	1	4
5	2	8	9	6	7	4	3	1
9	6	4	5	1	3	2	7	8
7	1	3	2	4	8	6	5	9
3	4	1	6	7	5	8	9	2
2	8	7	4	3	9	1	6	5
6	9	5	8	2	1	7	4	3

## Difficile

4	5	6	8	9	2	3	1	7
8	2	7	1	3	6	5	4	9
9	3	1	4	7	5	8	6	2
7	8	2	9	4	1	6	3	5
5	9	4	6	2	3	7	8	1
1	6	3	5	8	7	2	9	4
3	4	9	7	5	8	1	2	6
2	1	5	3	6	9	4	7	8
6	7	8	2	1	4	9	5	3

## Expert

1	9	6	5	4	3	7	8	2
4	7	8	1	2	9	5	6	3
3	2	5	6	7	8	9	4	1
6	1	9	7	8	2	3	5	4
2	8	3	9	5	4	6	1	7
5	4	7	3	1	6	8	2	9
8	5	1	2	3	7	4	9	6
7	6	2	4	9	5	1	3	8
9	3	4	8	6	1	2	7	5

# Economie

## Logismed : Débat sur l'offre des entrepôts face aux exigences de l'omnicanalité

La 10<sup>ème</sup> édition du Salon international du transport et de la logistique pour l'Afrique et la Méditerranée (Logismed) a accueilli, mercredi, une table ronde sur le thème: "Quels entrepôts pour répondre aux exigences de l'omnicanalité ?".

Cette rencontre a pour but de présenter la typologie des entrepôts et de discuter du rôle des entreprises dans la mise en œuvre des bonnes pratiques pour se lancer dans un projet omnicanal, rapporte la MAP.

S'exprimant à cette occasion, Kamal Chraïbi, associé fondateur d'un cabinet de conseil spécialisé en logistique et supply chain, a défini l'omnicanalité comme étant le fait de pouvoir regrouper l'ensemble des canaux de distribution au sein d'un entrepôt, où un groupement de flux est traité de manière cohérente, tout en assurant une interopérabilité entre les flux.

"Aujourd'hui, nous avons discuté du rôle de l'entrepôt au niveau des différents canaux de distribution et nous avons tenté d'expliquer les différences entre des entrepôts adaptés à un canal de distribution comme le e-commerce et des entrepôts adaptés à des canaux de distribution comme le BroB", a-t-il indiqué.

Et d'ajouter qu'il n'y a pas de modèle d'entrepôt défini, l'idéal est d'adapter les processus, les équipements, le système d'information ainsi que la formation du personnel au canal de distribution à servir.

S'agissant du Maroc, M. Chraïbi a affirmé que le Royaume dispose de tous les outils nécessaires pour traiter de la problématique de l'omnicanalité, notamment une main d'œuvre qualifiée, des prestataires de qualité ainsi que des systèmes d'information performants.

Pour sa part, Bruno Coste, directeur général d'un cabinet de conseil en supply chain, a soutenu que le déploiement d'une stratégie omnicanal par une entreprise est conditionné par la culture omnicanal de cette entreprise ainsi que son ambition technologique et digitale.

"L'entreprise en question doit proposer à ses clients une diversité de canaux d'accès aux produits. Ces canaux doivent être fusionnés, à l'aide des démarches stratégiques et intellectuelles", a-t-il dit.

Organisée sous l'égide du ministère du Transport et de la Logistique en partenariat avec l'Agence marocaine de développement de la logistique (AMDL), cette édition est rythmée par plusieurs activités, dont des conférences de haut niveau, des rencontres du Digital by PortNet ainsi qu'un événement spécial pour fêter le 10<sup>ème</sup> anniversaire du Salon Logismed.

Créé en 2012, Logismed a pour objectifs principaux d'apporter une contribution active dans la promotion de la culture logistique au Maroc et la valorisation des métiers du secteur, ainsi que dans la création d'un mouvement soutenu fédérant toutes les composantes de la communauté logistique au plan national.

## Les grossistes anticipent une stabilité du volume des ventes et des effectifs au deuxième trimestre



Une majorité de grossistes (70%) s'attendent à une stabilité du volume global des ventes au deuxième trimestre 2023, selon les enquêtes de conjoncture réalisées par le Haut-commissariat au plan (HCP) auprès de ces derniers.

D'après les résultats de ces enquêtes, menées au titre du deuxième trimestre de l'année en cours, seuls 20% des entreprises opérant dans le secteur du commerce de gros tablent sur une hausse.

Cette évolution serait principalement attribuable à la hausse prévue des ventes dans le «Commerce de gros de produits alimentaires, de boissons et de tabac» et le «Commerce de gros d'équipements de

l'information et de la communication», a expliqué l'organisme public chargé de la production, de l'analyse et de la publication des statistiques officielles au Maroc.

«Les commandes prévues pour le deuxième trimestre 2023 seraient d'un niveau normal selon 81% des chefs d'entreprise», a en outre indiqué le Haut-commissariat dans une note d'information sur les enquêtes trimestrielles de conjoncture pour le secteur du commerce de gros.

Concernant l'emploi, 95% des grossistes interrogés dans le cadre de ces enquêtes estiment qu'il connaîtrait une stabilité des effectifs, a rapporté l'institution dirigée par Ahmed Lahlimi Alami dans sa note d'information.

Toujours selon les résultats de ces enquêtes, au premier trimestre de cette année, 34% des grossistes interrogés estiment que les ventes du secteur du commerce de gros sur le marché local auraient connu une hausse, tandis que 15% d'entre eux pensent qu'elles auraient connu une baisse durant les trois premiers mois de l'année.

Comme l'explique le Haut-commissariat dans sa note, cette évolution serait principalement attribuable à la hausse des ventes dans le « Commerce de gros de produits alimentaires, de boissons et de tabac», le «Commerce de gros d'autres équipements industriels» et

les «Autres commerces de gros spécialisés» (principalement le commerce de gros de combustibles, de minerais et de métaux).

L'emploi aurait connu une stabilité selon 84% des chefs d'entreprise.

Les stocks de marchandises se seraient situés à un niveau normal selon 91% des grossistes. La tendance observée des prix de vente aurait affiché une stabilité, selon 47% des chefs d'entreprise et une baisse selon 35% d'entre eux.

S'agissant du secteur des services marchands non financiers, les anticipations de 28% des chefs d'entreprise pour le deuxième trimestre 2023 révèlent une hausse de l'activité globale. Ils sont 17% à croire qu'elle a baissé durant cette période.

D'après le HCP, ces anticipations seraient dues, d'une part, à la hausse de l'activité prévue dans les branches de l'Hébergement et restauration», des «Transports terrestres et transport par conduites» et de l'«Entreposage et services auxiliaires des transports» et, d'autres part, à la baisse prévue dans les «Activités de poste et de courrier» et de la «Programmation et diffusion».

Les résultats des enquêtes du Haut-commissariat révèle en outre que 60% des chefs d'entreprise opérant dans ce secteur prévoient

une stabilité de la demande et 76% une stagnation des effectifs employés.

Au premier trimestre, 59% des entreprises sondées estiment que l'activité des services marchands non financiers aurait connu une hausse, alors que 19% d'entre eux pensent au contraire qu'elle aurait accusé une baisse.

D'après les explications de l'institution publique, cette évolution aurait été le résultat, d'une part, de la hausse des activités des «Télécommunications», de l'«Hébergement et Restauration» et des «Transports terrestres et transport par conduites» et, d'autre part, de la baisse d'activité enregistrée au niveau des branches des «Transports aériens» et des «Activités de poste et de courrier».

Dans sa note d'information, le Haut-commissariat indique que «le taux d'utilisation des capacités de prestation (TUC) du secteur se serait établi à 77%».

Par ailleurs, poursuit-il de même source, 57% des patrons estiment que les carnets de commandes du secteur se seraient situés à un niveau normal, tandis que 28% pensent qu'il serait inférieur à la normale.

A noter que l'emploi aurait connu une stabilité, selon 87% des chefs d'entreprise interrogés.

Alain Bouithy



Les anticipations des marchands non financiers révèlent une hausse de l'activité globale

## Guelmim: L'ONEE sensibilise la population et les acteurs locaux de Taghijit sur le projet d'assainissement liquide

L'Office national de l'électricité et de l'eau potable (ONEE) a organisé, du 06 au 08 juin courant, en collaboration avec les autorités locales et le Conseil communal de Taghijit, des journées d'information et de sensibilisation au profit des populations et des acteurs locaux sur le projet d'assainissement liquide du centre de Taghijit (province de Guelmim).

Cette campagne de sensibilisation qui s'est tenue, durant trois jours, a constitué une occasion d'échanges avec les acteurs locaux, les représentants de la population bénéficiaire et les médias, afin de les informer sur le nouveau projet et son impact positif et les sensibiliser à l'importance de l'assainissement liquide pour la préservation de l'environnement

et la gestion durable des ressources en eau, indique un communiqué de l'ONEE. Lors de ces journées, une communication de proximité a été assurée avec les populations bénéficiaires en mode «porte-à-porte» avec distribution de dépliants de sensibilisation, rapporte la MAP.

Le projet d'assainissement liquide du centre Taghijit, dont le coût s'élève à 66 millions de dirhams, est réalisé par l'ONEE dans le cadre du Programme national d'assainissement liquide mutualisé et de réutilisation des eaux usées traitées (PNAM), avec un financement à hauteur de 50% par le PNAM et 50% par l'ONEE dans le cadre du cofinancement européen - Phase II de l'Agence française de développement (AFD), la Banque allemande de développement (KfW), la

Banque européenne d'Investissement (BEI) et l'Union européenne (UE).

Il consiste en la construction et l'équipement d'une station d'épuration d'une capacité de 600 m<sup>3</sup> par jour, d'une station de pompage, la pose d'un nouveau réseau de collecte et de transfert des eaux usées sur un linéaire de 39,35 Km et la réalisation de plus de 1.569 branchements au profit d'une population estimée à 6.700 habitants.

Cet important projet permettra d'améliorer les conditions de vie des populations bénéficiaires, la préservation des ressources en eau locales et le développement socio-économique du centre Taghijit notamment sur le plan touristique et économique.

## Le Conseil de BAM devrait maintenir inchangé le taux directeur

Bank Al-Maghrib (BAM) devrait maintenir, lors de son Conseil prévu le 20 juin courant, le taux directeur à son niveau actuel, soit 3%, a indiqué, mercredi à Casablanca, l'économiste en chef à CDG Capital, Ahmed Zhani.

Intervenant lors de la 1ère conférence du Cycle de webinaires annuel sur les résultats et perspectives des sociétés cotées, organisé par la Bourse de Casablanca et l'Association professionnelle des socié-

tés de Bourse (APSB), M. Zhani a expliqué le maintien du taux directeur notamment par la fragilité de la reprise économique, sous l'effet de la sécheresse, et la baisse de la demande étrangère et de la consommation des ménages.

Dans son intervention consacrée aux "équilibres macroéconomiques et les marchés taux face à la succession des crises", l'économiste évoque également, comme raison de cette décision, le faible impact de la politique monétaire sur la stabilité des prix, compte tenu de la nature des tensions inflationnistes et de la faiblesse du canal des anticipations chez les ménages marocains, rapporte la MAP.

Par ailleurs, M. Zhani a relevé qu'à l'exception de la baisse des prix des importations en matières premières et énergétiques, l'évolution de la conjoncture internationale induit une baisse prévue de la part de la demande étrangère et des investissements directs étrangers (IDE) ainsi qu'un rétrécissement des conditions de financement à l'international.

Ces faits, a-t-il dit, engendrent pour l'économie nationale une réduction des coûts de la production



manufacturière, un ralentissement du rythme de creusement du déficit commercial, une baisse de l'inflation importée et une hausse des coûts du financement à l'international.

En outre, l'économiste a indiqué qu'une masse monétaire toujours en hausse, conjuguée à l'accroissement de sa composante liquide, pourrait générer un risque bilanciel pour les banques, compte tenu de la prépondérance des enga-

gements à moyen et long termes, notamment en prêts immobiliers.

"La forte hausse de la circulation fiduciaire à un rythme largement supérieur à la croissance réelle du PIB représente une source d'accroissement du secteur informel, d'inflation de type monétaire et d'un marché de change parallèle", a-t-il expliqué, notant que la hausse de la partie liquide de la masse monétaire est une composante à surveiller au cours des prochaines

années.

Sur un autre sillage, Khadija El Moussily, analyste senior à BMCE Capital Global Research (BKGR), a indiqué, dans son intervention sous le thème "Quelle croissance bénéficiaire pour une reprise du marché en 2023?", que BKGR escompte, pour l'année 2023, un rebond de la capacité bénéficiaire des sociétés cotées à la Bourse de Casablanca de 19,1% à 30,6 milliards de dirhams (MMDH).

Au titre du premier trimestre de cette année, rappelle la spécialiste, le chiffre d'affaires global des sociétés cotées ressortait en hausse de 6,6% à 73,2 MMDH, intégrant une bonne orientation des revenus des industries, une hausse du produit net bancaire (PNB) des financières et une amélioration du CA des assurances, tenant compte de la bonne orientation de l'activité Non-Vie et la baisse de l'activité de la branche Vie.

Ce cycle de webinaires s'inscrit dans le cadre des actions menées par la Bourse de Casablanca et l'APSB pour promouvoir le marché, en mettant la lumière sur des sujets qui intéressent aussi bien les sociétés cotées que les investisseurs.



Première conférence du Cycle de webinaires annuel sur les résultats et perspectives des sociétés cotées

## Accord de pêche Maroc-Japon : Une délégation marocaine prend part aux travaux de la 37<sup>ème</sup> session de la consultation annuelle

Une délégation du Département de la pêche maritime, conduite par Zakia Driouich, secrétaire générale du Département, a pris part aux travaux de la 37<sup>ème</sup> session de la consultation annuelle, prévue par l'accord de pêche conclu entre le Maroc et le Japon en 1985.

Au cours de cette rencontre, les deux parties ont procédé à l'examen du bilan de la mise en œuvre des principales dispositions de l'Accord et ont arrêté les perspectives de coopération pour la prochaine année, notamment les projets en cours de réalisation au Maroc dans le cadre de la coopération avec le gouvernement du Japon, fait savoir un commu-

niqué du Département, relevant du ministère de l'Agriculture, de la Pêche maritime, du Développement rural et des Eaux et Forêts.

Se félicitant du niveau de cette coopération halieutique, les deux parties ont convenu de rattraper le retard enregistré dans la concrétisation des projets suite à la pandémie de la Covid-19. Elles ont par la suite procédé, en marge des travaux de cette session, à la signature du procès-verbal portant sur la réalisation d'un projet de développement de l'aquaculture pour la croissance bleue au Maroc qui s'inscrit dans le cadre de la coopération technique avec le Japon, rapporte la MAP.

Le procès-verbal a été signé ce mercredi au siège de la JICA à Tokyo par Mme Driouich et Osamu Kubota, vice-président de la JICA. Cette cérémonie de signature a également été marquée par la présence de hauts responsables des deux parties.

Ce projet ayant une durée de trois ans à compter de l'année 2023 et fruit de plusieurs réunions tenues entre les responsables des deux pays, a pour objectif d'améliorer et de diversifier l'activité aquacole dans les villages côtiers dans une perspective de croissance bleue. Le projet aspire également à établir les bases de l'aquaculture à petite échelle au Maroc sur un concept intégrant recherche

scientifique, formation et développement impliquant l'Institut national de la recherche halieutique, l'Agence nationale du développement de l'aquaculture et l'Institut de technologie des pêches maritimes de Larache. Les relations en matière de pêche maritime entre les deux pays datent de plus de 40 ans, notamment avec l'accord de pêche toujours en vigueur depuis 1985. La coopération a porté notamment sur les domaines de la recherche halieutique, la formation, la construction de villages de pêcheurs, ainsi que la mise à disposition d'experts pour la coordination et l'accompagnement de la réalisation des projets.

# La BBC met à l'honneur la création artistique marocaine

La BBC a consacré, mardi soir, une émission à la découverte de jeunes créateurs marocains qui s'inspirent des traditions pour exprimer des idées nouvelles et participer au renforcement des liens du Maroc avec ses racines africaines.

Pour le premier épisode de l'émission "Africa Rising" consacré au Maroc, "la destination touristique la plus populaire d'Afrique", la journaliste Afua Hirsch est allée à la rencontre de jeunes qui réinventent et s'approprient la culture de leur pays

**Une approche audacieuse et novatrice qui remodèle la perception de l'Afrique**

L'émission débute à Marrakech avec le photographe de renommée internationale Hassan Hajjaj, qui aide la présentatrice du programme à mieux saisir les nuances de ce mélange d'ancien et de nouveau.

Présenté comme l'Andy Warhol de l'Afrique, Hassan Hajjaj prend des photographies qui "canalisent l'essence du Maroc moderne" pour des magazines et des expositions dans le monde entier, attirant des musiciens et des acteurs internationaux et façonnant la façon dont le Maroc est perçu à l'étranger.

L'artiste s'approprie les stéréotypes et les idées reçues pour effectuer une sorte de "recadrage ludique" qui change la manière dont sa culture est perçue à l'étranger, commente la journaliste qui écrit des chroniques régulières pour le quotidien britannique The Guardian.

Par la suite, Afua se dirige vers un studio musical où elle rencontre le rappeur Sigou Marouane. Ce dernier mélange des influences hip-hop américaines avec des



sons traditionnels marocains, le tout avec des paroles en dialecte marocain "darija" donnant lieu à une "fusion unique". Dans une brève entrevue, Sigou explique son cheminement artistique et l'évolution du rap au Maroc depuis les années 90.

En s'offrant une balade dans les rues animées de la médina de Marrakech, la journaliste observe l'ancrage des origines africaines dans la culture marocaine, tant au niveau culinaire, vestimentaire, qu'artisanal.

Une donne qu'elle confirme en traversant les montagnes de l'Atlas en direction

de l'est du Royaume, pour aller à la rencontre d'une jeune entrepreneuse qui s'est donnée pour mission de maintenir en vie la fabrication traditionnelle de tapis amazighs.

**Une influence croissante des femmes sur le paysage culturel**

Avec la jeune Sara Allaoui, elle va à la découverte du souk hebdomadaire de Tazenakht où elle se familiarise avec le regain d'intérêt pour les tapis amazighs et le savoir-faire des tisseuses qui maîtrisent un art

ancestral "imité partout dans le monde".

Pour Afua, "il est inspirant de voir des jeunes militer pour garder leur héritage culturel en vie". Et pour ne pas s'arrêter en si bon chemin, elle va à la rencontre de la "reine de la Tbourida" Amal Ahamri. La jeune femme raconte l'histoire passionnante qui a permis à la première équipe féminine de cet art hippique de voir le jour.

"Réussir à s'imposer en tant que femme dans une tradition séculaire dominée par les hommes demande beaucoup de résilience et c'est quelque chose qu'Amal a réussi à faire grâce à son amour pour sa culture", réagit Afua, conquise, après avoir essayé d'imiter les cavalières chevronnées.

Dans sa quête de Marocains qui font preuve de créativité, elle rallie ensuite la ville côtière d'Essaouira, berceau des Gnaoua au Maroc. Elle y rencontre le jeune maître gnaoui Rabii Harnoune et découvre un héritage musical inédit qui témoigne parfaitement des échanges culturels entre le Maroc et l'Afrique subsaharienne.

Fascinée par les rythmes entraînants de cette musique, elle découvre également une combinaison assez inattendue grâce à Rabii qui lui présente son travail avec un producteur allemand mixant les rythmes de son répertoire gnaoui de plus de 200 chansons avec de la musique électronique.

Par la suite, la présentatrice de l'émission échange avec Majida Khattari, Zainab Fasiki et Yasmine Hatimi sur l'utilisation de leur art en faveur de l'émancipation des femmes et de la lutte contre les stéréotypes. Avant de conclure son voyage "inspirant" vers ce "nouveau Maroc" avec Rym Fikri, une jeune chanteuse et compositrice dont le succès a dépassé toutes les attentes.

## Mohamed Mehdi Bensaid visite le site de tournage du film "Gladiator 2" suite à un léger incendie



Le ministre de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, Mohamed Mehdi Bensaid, a effectué, mercredi, une visite au site de tournage du film "Gladiator 2" à Ouarzazate, à la suite d'un léger incendie survenu récemment dans ce studio.

M. Bensaid, qui a rencontré à cette occasion le réalisateur et producteur britannique Ridley Scott et son équipe, a souligné que "Ouarzazate et le Maroc sont considérés comme une destination cinématographique internationale offrant des potentialités considérables pour le tournage des plus grandes productions cinématographiques mondiales", indique un communiqué du ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication.

Cette visite, poursuit la même source, s'inscrit également dans le cadre du soutien à la ville et de la promotion des productions cinématographiques internationales au Maroc

ayant des retombées économiques sur la population de la région, à travers la création d'un nombre important d'emplois directs et indirects.

M. Bensaid, qui a rencontré également les employés du site de tournage, a affirmé que "le ministère continuera d'accompagner et de soutenir ce type de productions et de contribuer aux projets de l'industrie cinématographique et culturelle", faisant observer que "cet incident n'affectera pas la destination cinématographique internationale qu'est Ouarzazate".

La ville de Ouarzazate "restera toujours une destination de choix des stars mondiales pour le tournage de leurs productions cinématographiques internationales", a-t-il assuré.

Le léger incendie qui s'est déclaré dans le studio de tournage du film "Gladiator 2" a été rapidement circonscrit par les membres de l'équipe de tournage.

# Ouverture de la 2e édition du Festival de printemps de Moulay Abdallah Amghar



La 2e édition du Festival de printemps de Moulay Abdallah Amghar s'est ouverte, mercredi au Mehrek principal de la commune de Moulay Abdallah avec la participation de 31 Sorbas et 500 chevaux, représentant les différentes régions de la province.

Placée cette année sous le thème "La Tbourida, un art authentique immatériel", cette manifestation, initiée par l'Association Moulay Abdallah Amghar des œuvres sociales, en coordination avec la Fédération des Associations de Moulay Abdallah Amghar et l'Association "Al Asil pour l'art de Tbourida" se poursuit jusqu'au 18 juin

courant.

Ce festival célèbre le cheval et l'art de Tbourida, deux symboles de l'identité et l'héritage culturel régional et national, a indiqué Moulay El Mehdi El Fathemy, président de la commune de Moulay Abdallah Amghar, dans une déclaration à la MAP. L'objectif, a-t-il souligné, est de faire de ce festival un rendez-vous annuel important dans l'agenda culturel de la province.

Pour réussir ce challenge, les organisateurs n'ont pas lésiné sur les moyens. «Outre la bonne préparation du Mehrek, l'aménagement des parkings et des espaces dédiés aux tentes et aux chevaux, nous

avons mis à la disposition des cavaliers plus de 250 kg de poudre à canon, mais aussi près de 100 quintaux d'orge et plus de 200 bottes de paille, pour assurer l'alimentation des chevaux tout au long du festival», a précisé pour sa part, Abdallah Hanni, président de l'Association Moulay Abdallah Amghar des œuvres sociales, dans une déclaration similaire.

Selon les organisateurs, le festival vise également à promouvoir la région et ses potentiels artistique, culturel, touristique et agricole, ajoutant que cette manifestation offre un espace de divertissement et stimule les activités économiques.

## Bouillon de culture

### "Souk l'Oustouwanat"

Après le succès des deux dernières éditions en 2021 et 2022, "Souk l'Oustouwanat" revient pour une troisième édition prévue le 24 juin au cinéma Renaissance à Rabat.

Organisé par la Fondation Hiba, "Souk l'Oustouwanat" ou le souk à disques en français, est le plus grand marché au Maroc dédié aux disques vinyles et aux biens culturels musicaux, indique la fondation dans un communiqué.

L'évènement a pour objectifs de créer une émulation et d'encourager la rencontre des collectionneurs de disques vinyles et audiophiles, explique la fondation, ajoutant que ce sera l'occasion pour différents amateurs du vintage d'exposer leurs biens musicaux, les vendre et discuter musique durant l'évènement.

Un appel à participation a été lancé pour repérer les disques et collectionneurs, fait savoir la même source.

"Malgré l'essor du streaming en ligne, le disque vinyle reste très en vogue chez les passionnés de musique. Il est considéré comme une forme d'art en elle-même par les amateurs de musique et collectionneurs professionnels", souligne le communiqué, précisant que "le disque vinyle permet une qualité de son unique et une écoute particulière des sons musicaux".

"Qu'il s'agisse d'audiophiles à l'oreille fine, de jeunes curieux à la recherche d'une expérience authentique ou de fans d'objets musicaux physiques, les ventes du vinyle ont explosé, et ce grâce à leur qualité d'écoute, leur côté insolite et nostalgique, la découverte musicale ou encore la beauté des pochettes rétro qui deviennent de véritables objets de collection", conclut la même source.

# Pour Eric Goldberg, la 2D et la 3D ne sont pas en compétition

Du génie d'"Aladdin" à "mini Maui" ns "Vaiana", Eric Goldberg met depuis plus de 30 ans son crayon au service de Disney. Pour cet artiste, l'animation traditionnelle qui est son domaine et la 3D n'ont toutefois "pas à être en compétition".

"La 3D et la 2D, ce ne sont pas les Sharks et les Jets", résume le créateur de 68 ans auprès de l'AFP lors du festival d'Anancy, dans le centre-est de la France, en référence aux deux clans rivaux de "West Side Story".

À l'occasion de son centième anniversaire, le studio aux grandes oreilles a dévoilé dimanche un court-métrage rendant hommage à ses personnages phares. Le génie d'"Aladdin" étant de la partie, Eric Goldberg a été sollicité.

Il livre une leçon de cinéma en plongeant dans des scènes d'"Aladdin" et d'"Hercule", où on lui doit le personnage de Phil, et en montrant comment l'animation traditionnelle peut s'appliquer aux techniques plus récentes.

Depuis son dernier long-métrage dessiné à la main, "La princesse et la grenouille" en 2009, Disney ne sort que des films en image de synthèse, aidé par le rachat du pionnier du secteur, Pixar, en 2006.

Pas de quoi mettre Eric Goldberg au chômage: il a animé "mini Maui", un tatouage vivant et sorte de conscience de Maui dans le film en 3D "Vaiana" (2016).

"Mini Maui ne parle pas mais on sait toujours ce qu'il pense, c'est un des pouvoirs de l'animation", fait valoir Eric Goldberg au sujet de son "Jiminy Cricket".

Pour "Vaiana", les "animateurs de dessins à la main" ont travaillé "bras dessus, bras dessous avec les animateurs numériques. Il fallait que nous fassions nos scènes ensemble, c'était super. On avait l'impression, pour la première fois depuis des années, que tout le studio faisait le même film".

C'est en 1992 qu'Eric Goldberg, longtemps producteur de publicités pour la télévision, a rejoint Disney pour "Aladdin".

"C'était absolument merveilleux et cela était en grande partie lié à Robin Williams". Le comédien, décédé en 2014, n'a pas seulement prêté sa voix au personnage bleu qui exauce des souhaits dans la version anglaise, ses sketches ont aussi inspiré tous ses gags et métamorphoses.

"C'était comme manger trop de bonbons. C'était toujours drôle, nous éclations de rire tout le temps", relate le dessinateur au rire franc sous sa moustache, vêtu d'une chemise ornée de personnages de la bande à Mickey conçue par son épouse Susan, également animatrice chez Disney.

L'expérience fut "très différente" pour "Pocahontas" (1995), entièrement co-réalisé avec Mike Gabriel.

Déjà parce que le film suivait des personnes ayant réellement existé. Aussi parce que Disney voulait que ce long-métrage "gagne l'Oscar" du meilleur film qui avait échappé à "La belle et la bête", en 1992, au profit du "Silence des Agneaux".

Interrogé sur le carton en 2009 d'"Ava-

tar" de James Cameron, Eric Goldberg se montre plus moqueur.

"En me croisant dans un couloir au studio, (le compositeur fétiche de Disney) Alan Menken m'a demandé: +Tu as vu Avatar ?+. J'ai répondu: tu veux dire Pocahontas avec des Schtroumpfs ? On pouvait prédire toutes les répliques avec ma femme, c'est très similaire", même si "j'aurais aimé que Pocahontas rapporte autant d'argent", plaisante-t-il.

Si Eric Goldberg ne se prononce pas sur un éventuel retour de films Disney en 2D au cinéma, il souligne que la directrice créative des studios d'animation depuis 2018, Jennifer Lee, y a "beaucoup encouragé le dessin à la main. C'est un soulagement parce que les directions précédentes ne s'en souciaient pas autant".

C'est elle qui lui a ainsi permis de créer trois courts-métrages en 2D, "Comment rester à la maison avec Dingo", pendant la pandémie, lui octroyant "le feu vert le plus rapide" de sa carrière.

# Horizons Covid en tant qu'expérience naturelle pour la politique climatique

*L'expérience réelle de la pandémie de Covid-19 a montré que les pays industrialisés ne peuvent contribuer à réduire les émissions atmosphériques de carbone que dans la mesure où ils peuvent conserver les combustibles fossiles dans le sol. Se concentrer uniquement sur la réduction de leur propre demande ne résoudra même pas le problème.*

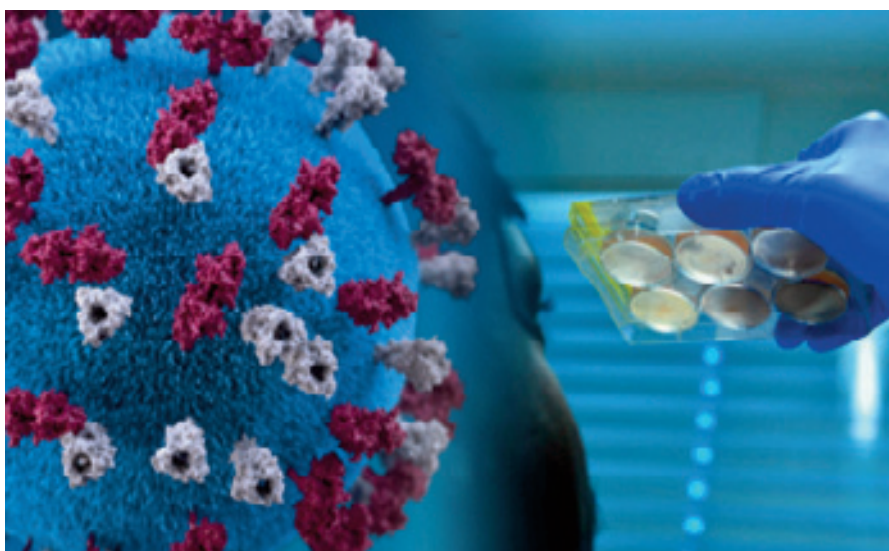
Le monde est divisé sur la manière – et l'agressivité – de réagir au changement climatique. Alors que seule une petite minorité de pays se sont engagés à mettre en œuvre des interdictions rigoureuses des combustibles fossiles et à réduire leurs émissions de dioxyde de carbone, la plupart des autres font peu ou rien. La grande question est donc de savoir si des mesures unilatérales mises en œuvre par la minorité peuvent contribuer à atténuer le changement climatique ou s'il faut un club climatique mondial avec des contraintes réellement contraignantes.

La crise du COVID-19 indique la réponse probable. Il s'avère que la pandémie a servi d'expérience dans le monde réel pour évaluer les mécanismes des politiques climatiques multilatérales et unilatérales.

En théorie, l'accord de Paris sur le climat de 2015 a adopté une approche multilatérale. Mais seuls 60 des 195 pays signataires, représentant 35 % des émissions mondiales de CO<sub>2</sub>, se sont engagés sur des contraintes quantitatives d'émissions. La Chine et l'Inde, les pays les plus peuplés du monde, n'ont pas accepté de contraintes mesurables, et tandis que les États-Unis se sont engagés à des contraintes, le Sénat américain n'a pas encore ratifié l'accord.

L'opinion courante dans les pays qui se sont engagés à appliquer des contraintes quantitatives est qu'ils peuvent réduire les émissions mondiales de CO<sub>2</sub> en réduisant la demande de combustibles fossiles s'ils passent à l'énergie verte ou à l'énergie nucléaire. L'effet sur la réduction des émissions mondiales sera faible, car leur consommation est faible. Mais une petite contribution vaut mieux que rien, selon l'argument, semblable à un don de bienfaisance.

Un examen plus approfondi révèle un grave problème avec ce point de vue : il néglige le rôle des marchés pour les combustibles faisant l'objet d'échanges internationaux tels que le pétrole, le gaz et la houille. Prenons le marché du pétrole. Lorsque la demande de pétrole dans les pays industrialisés verts décline, le prix mondial diminue également, permettant aux consommateurs d'autres pays d'acheter et de brûler plus qu'ils ne l'auraient fait autrement. La réduction de la demande de pétrole des pays verts peut ainsi être au moins en partie compensée par les achats des autres. Ce problème est particulièrement pertinent pour l'Union européenne, qui a



récemment décidé de supprimer progressivement l'utilisation des combustibles fossiles dans les voitures particulières d'ici 2035, et pour l'Allemagne, qui prépare une législation pour interdire la mise en place du chauffage au mazout dans les logements privés dès 2024.

La question de savoir si les restrictions unilatérales de la demande de pétrole freineront l'utilisation mondiale des combustibles fossiles et ralentiront le rythme du changement climatique dépendra en fin de compte de la réaction des fournisseurs mondiaux. Ce n'est que s'ils extraient moins qu'ils consomment moins, car chaque morceau de combustible fossile extrait sera brûlé quelque part. Ce qui n'a pas été extrait ne peut pas être utilisé. C'est la vérité fondamentale de la politique climatique. Abstraction faite de la séquestration et du reboisement, qui ont des effets négligeables, le pouvoir d'atténuer le réchauffement climatique appartient entièrement aux propriétaires des ressources en combustibles fossiles, y compris les gouvernements qui contrôlent le territoire où elles se trouvent.

On ne sait cependant pas comment les fournisseurs de ressources comme l'OPEP réagiront aux mesures unilatérales de réduction de la demande des pays verts. Les fournisseurs pourraient vendre moins parce que les sites de stockage marginaux deviennent non rentables. Ils pourraient vendre le même montant qu'auparavant parce que les redevances ou les coûts d'utilisation des sites marginaux chuteraient avec le prix du marché du carburant. Ou ils peuvent même vendre plus parce qu'ils veulent anticiper de nouvelles réductions de la demande (le soi-disant paradoxe vert), ou simplement parce qu'ils vivent au jour le jour et doivent compenser les baisses de prix en vendant plus.

Dans les deux derniers cas, la restriction de la demande de combustibles fossiles dans certains pays pourrait avoir pour conséquence involontaire d'accélérer l'extraction et le changement climatique. Les pays non-adhérents pourraient consommer ce que les pays verts ne consomment pas, ainsi que toutes les quantités supplémentaires extraites par les pays sources. Malheureusement, la recherche économique n'offre aucune indication claire quant au

scénario le plus probable, nous devons donc nous fier à une analyse empirique.

Ici, les résultats sont étonnamment clairs, du moins en ce qui concerne le pétrole brut. De la fin de la deuxième crise pétrolière en 1982 au début de la crise du COVID en 2020, l'extraction mondiale de pétrole a suivi une tendance linéaire légèrement à la hausse avec des fluctuations mineures des volumes extraits. Les prix, en revanche, ont été extrêmement volatils, allant d'environ 10 \$ à 130 \$ le baril. Chaque fois qu'un ralentissement économique quelque part dans le monde réduisait la demande, les consommateurs ailleurs réagissaient à la chute des prix en augmentant leurs achats en conséquence. De même, lorsqu'un boom économique quelque part a stimulé la demande, les consommateurs ailleurs ont suffisamment réduit leurs achats pour compenser la hausse des prix. Quoi qu'il en soit, les fournisseurs de pétrole dans l'ensemble n'ont pas réagi à ces schémas. Au lieu de cela, ils ont poursuivi une stratégie d'approvisionnement rigide, ne se laissant pas distraire par les fluctuations de prix.

Cela n'a changé qu'avec l'arrivée de la pandémie. Au cours de la réaction mondiale initiale à la crise, les prix du pétrole ont chuté, les fermetures et les mesures de quarantaine faisant chuter la production industrielle. Pour éviter que les prix ne tombent en chute libre, l'OPEP a réduit sa production, ce qui a rapidement produit l'effet escompté : les prix ont rebondi immédiatement et ont même dépassé leurs niveaux initiaux. Puis, lorsque la sortie de crise est apparue, les prix et l'offre se sont progressivement normalisés, revenant finalement à leur tendance habituelle.

La leçon est simple : lorsque la demande de combustibles fossiles ne diminue que dans certaines parties du monde, les pays propriétaires de ressources n'en extraient pas moins, car d'autres parties du monde absorberont l'offre à des prix inférieurs. Les restrictions de la demande promises par certains des pays industrialisés du monde dans l'accord de Paris n'ont même pas le moindre effet sur le changement climatique. Ce n'est que si tous ou presque tous les pays consommateurs de pétrole s'unissent pour réduire la demande qu'ils

pourront avoir un effet de levier sur l'OPEP et les autres propriétaires de ressources, les forçant à laisser plus de pétrole dans le sol, ralentissant ainsi le réchauffement climatique.

Ces découvertes empiriques sur l'expérience COVID naturelle, qui ont été publiées l'année dernière, bouleversent de nombreux principes de longue date de la politique climatique mondiale. Par exemple, en l'absence d'un club climatique mondial, l'interdiction prochaine de l'UE des voitures à moteur à combustion interne sera inutile d'un point de vue climatique, car le carburant qui n'est plus consommé sera brûlé ailleurs dans le monde. En fait, cela pourrait en fait augmenter les émissions mondiales de CO<sub>2</sub> en obligeant les conducteurs à acheter des voitures électriques qui s'appuieront sur l'énergie générée par la combustion de plus de lignite domestique, qui aurait autrement pu rester dans le sol.

De même, l'interdiction prévue par l'Allemagne du chauffage au mazout obligera les propriétaires à utiliser des pompes à chaleur électriques, induisant ainsi plus de combustion de lignite sans réduire la quantité de pétrole extraite et brûlée dans le monde.

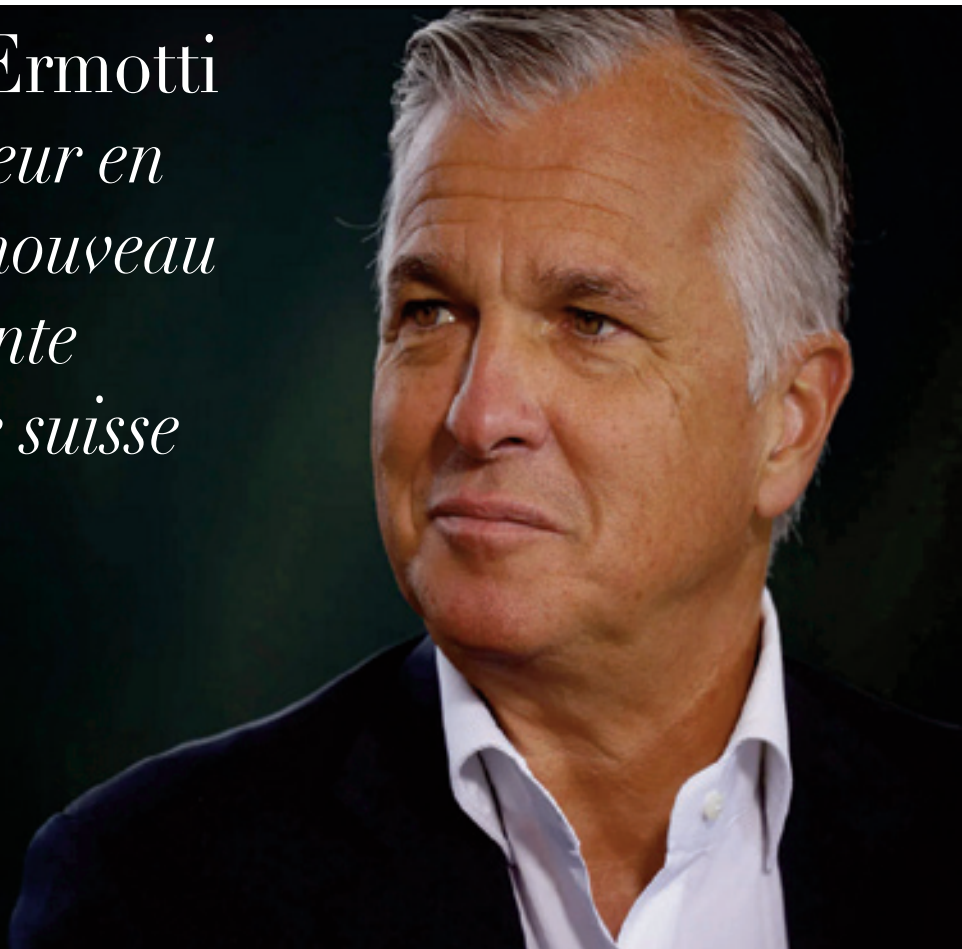
Aussi frustrants que puissent être ces résultats, ils impliquent au moins que les pays consommateurs ne sont pas entièrement impuissants. Si suffisamment d'acheteurs se réunissent, ils peuvent forcer les propriétaires de ressources à laisser du pétrole dans le sol, atténuant ainsi le changement climatique.

Les difficultés d'une coordination efficace par le biais d'accords mondiaux ne doivent pas être négligées, bien sûr, compte tenu notamment de la montée des tensions géopolitiques. Par exemple, il n'y a aucun espoir que la Chine, simplement par solidarité climatique, propose des restrictions mesurables de la demande de combustibles fossiles, tant que la crise de Taïwan ne sera pas résolue. L'intériorisation de la plus grande externalité négative de l'histoire de l'humanité sera impossible en l'absence d'un ordre mondial pacifique et stable.

**Par Hans-Werner Sinn**  
Professeur émérite d'économie  
à l'Université de Munich.

# Sergio Ermotti

## *Intégrateur en chef du nouveau mastodonte bancaire suisse*



Sergio Ermotti, le patron d'UBS, va avoir la lourde tâche de piloter l'intégration de Credit Suisse, un autre grand chantier pour ce banquier au parcours hors norme qui avait déjà transformé la première banque du pays.

Connu pour son élégance, ce banquier suisse, 63 ans, a été rappelé aux commandes début avril après le rachat de Crédit Suisse. Pour le conseil d'administration d'UBS, il est "le meilleur pilote" pour mener à bien une tâche très complexe.

La presse suisse avait souligné son excellente connaissance d'UBS

mais aussi des rouages du pouvoir politique, deux atouts précieux. La fusion des deux banques provoque de nombreuses craintes dans le pays alpin après un sauvetage avec l'aide de l'Etat.

Les prochains mois promettent d'être "cahoteux", alors que des vagues de décisions difficiles sont encore à venir, en particulier au niveau de l'emploi, a-t-il prévenu vendredi.

M. Ermotti est aujourd'hui une figure incontournable de la place financière helvétique. Surnommé le George Clooney de la Paradeplatz, le quartier des banques à Zurich, il avait déjà dirigé UBS de 2011 à 2020.

Il avait alors repris les commandes d'une banque ébranlée par la crise financière de 2008, qui avait elle-même dû appeler l'Etat à la rescousse, puis par les pertes d'un trader voyou qui avait englouti 2,3 milliards de dollars dans des transactions hasardeuses.

A l'époque totalement inconnu en Suisse, celui qui avait jusqu'alors fait sa carrière entre Londres, New York et Milan avait lancé une grande transformation d'UBS. Il avait remis l'accent sur la gestion de fortune et élargi la banque d'affaires.

Cette restructuration réussie lui avait permis de se forger une solide réputation, lui ouvrant les portes du réassureur Swiss Re, dont il s'était vu

confier la présidence en 2021.

Mais le rachat de Credit Suisse par UBS a changé la donne. Pour éviter sa faillite, UBS a accepté le 19 mars de la racheter pour la modique somme de 3 milliards de francs suisses (une somme équivalente en euros) sous la pression des autorités suisses.

Rappelé aux commandes deux semaines et demie plus tard, M. Ermotti a dit avoir repris la direction d'UBS "par sens du devoir".

Le Neue Zürcher Zeitung avait alors salué le retour de ce banquier considéré comme un des "plus talentueux de sa génération". Lors d'une conférence organisée la semaine passée en partenariat avec ce quotidien zurichois, M. Ermotti s'est vu demander s'il se voyait plutôt comme une sorte de Superman, un homme de ménage chargé de remettre de l'ordre ou le coach d'une nouvelle équipe.

Ce à quoi ce fan de l'AC Milan a répondu qu'il préférerait la dernière option. L'objectif est avant tout de faire émerger "quelque chose de bien d'une situation qui n'est pas idéale", a-t-il affirmé.

Enfant, il rêvait d'une carrière dans le football. A 15 ans, il avait quitté l'école, non pas pour chausser des crampons, mais pour entrer comme apprenti à la banque Cornèr

à Lugano, sa ville d'origine, près de la frontière avec l'Italie.

Dès lors, il a connu un parcours fulgurant. Après un passage chez Citigroup, il gravit les échelons de la banque américaine Merrill Lynch entre 1987 et 2004, complétant sa formation au fil de sa carrière par un programme de management à l'université britannique d'Oxford.

En 2005, il rejoint pendant cinq ans la banque italienne UniCredit, où il dirige la division de marchés et de banque d'investissement, avant de se voir confier en 2011 la direction d'UBS.

"Habitué à jouer les pompiers", l'homme est "taillé pour la reprise de Credit Suisse", a estimé La Tribune de Genève. Il va avoir la lourde tâche de faire fusionner deux banques déjà considérées comme trop grosses pour faire faillite avant même leur rapprochement.

Dans le communiqué officialisant l'union des deux banques, M. Ermotti a dit vouloir créer une banque dont "les clients, employés, investisseurs et la Suisse pourront être fiers".

L'intégration se fera "sans compromis", a toutefois souligné la direction d'UBS qui s'enorgueillit de la culture "conservatrice" des risques que M. Ermotti avait ré-insufflée à UBS.



Pour le conseil d'administration d'UBS, Ermotti est "le meilleur pilote" pour mener à bien une tâche très complexe



Royaume du Maroc  
Ministère de l'Intérieur  
Province d'Essaouira  
Conseil de la Province d'Essaouira

**AVIS DE CONSULTATION ARCHITECTURALE**  
**CA N°05/2023/BP**  
**SEANCE PUBLIQUE**

Le 11/07/2023 à 10H00, il sera procédé, à la salle de réunions au Conseil Provincial d'Essaouira à l'ouverture des plis des architectes relatifs à la consultation architecturale, pour :

Consultation Architecturale		Budget Prévisionnel Maximum en Dirhams (Hors Taxes)	
N°	Objet	En lettres	En chiffres
05/2023/BP	Etude architecturale et suivi des travaux de construction du siège du Groupement des Collectivités Territoriales (Bureau Communal d'Hygiène) - Alaraara - Commune Hanchane.	Trois million six cent mille Dirhams	3 600 000,00 Dh

Le dossier des consultations architecturales peut être retiré auprès de bureau des marchés au Conseil de la Province d'Essaouira, et il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent :

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau des marchés au Conseil de la Province d'Essaouira ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau précité ;
- Soit envoyer par voie électronique au portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation architecturale.

N°4426 /PA



Royaume du Maroc  
Ministère de l'Intérieur  
Province d'Essaouira  
Conseil de la Province d'Essaouira

**AVIS DE CONSULTATION ARCHITECTURALE**  
**CA N° 06/2023/BP**  
**SEANCE PUBLIQUE**

Le 11/07/2023 à 11H00, il sera procédé, à la salle de réunions au Conseil Provincial d'Essaouira à l'ouverture des plis des architectes relatifs à la consultation architecturale, pour :

Consultation Architecturale		Budget Prévisionnel Maximum en Dirhams (Hors Taxes)	
N°	Objet	En lettres	En chiffres
06/2023/BP	Etude architecturale et suivi des travaux de construction du siège du Groupement des Collectivités Territoriales (Bureau Communal d'Hygiène) - Argane - Communes Smimou et Tamanar.	Quatre million Dirhams	4 000 000,00 Dh

Le dossier des consultations architecturales peut être retiré auprès de bureau des marchés au Conseil de la Province d'Essaouira, et il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent :

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau des marchés au Conseil de la Province d'Essaouira ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau précité ;
- Soit envoyer par voie électronique au portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation architecturale.

N°4427 /PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
PROVINCE D'ESSAOUIRA  
CONSEIL PROVINCIAL D'ESSAOUIRA  
\*\*\*\*\*  
D.G.S

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**  
**N° 08/2023/BP**  
\*\*\*\*\*

Le 12/07/2023 à 10H00, il sera procédé, dans la salle de réunion au Conseil Provincial d'Essaouira à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix relatif à : **Aminagement des locaux pour grilles de poissons et les places y attenant (Place My Hassan), Lot n° 2 ; Travaux d'éclairages public et branchement des kiosques.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau des marchés au Conseil Provincial d'Essaouira. Il peut être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat à l'adresse suivante : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à : **Trente mille (30 000,00 DH) Dirhams.**

L'estimation des coûts des prestations est fixée à : **Un million neuf cent trente neuf mille sept cent trente cinq Dirhams et vingt Centimes T.T.C (1 939 735,20 DH T.T.C).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau des marchés au Conseil Provincial d'Essaouira.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau précité.
- Soit envoyer par voie électronique
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les échantillons, catalogues, prototypes, prospectus, notices ou autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés à la Direction Générale des Services au Conseil Provincial d'Essaouira avant le 11/07/2023 à 15H00 (Heure limite pour le dépôt des échantillons et catalogue ou autres).

Un dossier technique comprenant :

- \* Pour les entreprises installées au Maroc :

Copie légalisée du Certificat de Qualification et de Classification des entreprises de BTP institué par le département de l'équipement :

SECTEUR	Qualifications exigées	Classe minimale
3	34	3

- \* Pour les entreprises non installées au Maroc

Les pièces justificatives à fournir sont celle prévues par l'article n° 4 du règlement de consultation.

N°4425 /PA



Royaume du Maroc  
Ministère de l'Intérieur  
Province d'Essaouira  
Conseil de la Province d'Essaouira

**AVIS DE CONSULTATION ARCHITECTURALE**  
**CA N° 07/2023/BP**  
**SEANCE PUBLIQUE**

Le 11/07/2023 à 11H30, il sera procédé, à la salle de réunions au Conseil Provincial d'Essaouira à l'ouverture des plis des architectes relatifs à la consultation architecturale, pour :

Consultation Architecturale		Budget Prévisionnel Maximum en Dirhams (Hors Taxes)	
N°	Objet	En lettres	En chiffres
07/2023/BP	Etude architecturale et suivi des travaux de construction du siège du Groupement des Collectivités Territoriales (Bureau Communal d'Hygiène) - Repraga - Commune Talmet	Trois million six cent mille Dirhams	3 600 000,00 Dh

Le dossier des consultations architecturales peut être retiré auprès de bureau des marchés au Conseil de la Province d'Essaouira, et il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent :

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau des marchés au Conseil de la Province d'Essaouira ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau précité ;
- Soit envoyer par voie électronique au portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation architecturale.

N°4424 /PA



**MOGA DOREPICES-SARL**  
Société à responsabilité limitée Au capital de 100.000,00 Dirhams.  
Siège Social : 10, Rue Liberté étage 3, Appartement 5, Casablanca - Maroc.  
ICE 00234191900062  
1. La collectivité des associés, après avoir pris connaissance du projet formé par M. ABDALLAH BELHAÏBA et M. RACHID AZZODI : M. ABDALLAH BELHAÏBA cède 700 parts sur les 700 parts qu'il possède à Mme. SOUAD HAMZAOUÏ M. RACHID AZZODI cède 300 parts sur les 300 parts qu'il possède à Mme. SOUAD HAMZAOUÏ  
2. Transformation de la société de Société A Responsabi-

lité Limitée à Société A Responsabilité Limitée d'Associé Unique  
3. Démission de M. ABDALLAH BELHAÏBA et M. RACHID AZZODI en qualité de gérant  
Nomination de Mme. merrant à ANDALOUS PRESTIGE GH 6 IMM A2 ETG 3 NR 20 BOUSKOURA-CASA, de nationalité marocaine, né le 25/02/1997, titulaire de CIN n°1B233990, en qualité de nouveau gérant  
4. Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca le 07 juin 2023, sous numéro : 873578  
Pour extrait et mention gérance  
N°4432/PA

Maitre SALIMA BEL-HACHMI  
Notaire à Oujda  
02, Rue Oum El Barine, 2ème Etage, Apt n°3, Oujda  
Tel: 05.36.70.73.30  
La Sté «GROUPE SCOLAIRE PRIVE IBNOU AZ-ZOHR» - S.A.R.L.  
Aux termes du Procès-Verbal de la décision collective Extraordinaire en date du 09 juin 2023, dont un original a été déposé au rang des minutes de Maître SALIMA BEL-HACHMI, Notaire à Oujda, le même jour, les associés de la Société «GROUPE SCOLAIRE PRIVE IBNOU AZZOHIR» - S.A.R.L, au Capital de 100.000,00DHS, dont le siège Social est à Oujda, N°11 Rue

B1 Lot Skali Yacoub El Mansour, ont décidé de transférer le siège social De: Oujda, N°11 Rue B1 Lot Skali Yacoub El Mansour, A: Oujda, Lts Tazaghine, E4 E5 Rue Aouania.  
En conséquence, de ce qui précède, l'article 5 des statuts

se trouve modifié comme suit:  
Article 5: Le Siège Social Le siège social de la société est fixé à: Oujda, Lts Tazaghine, E4 E5 Rue Aouania.  
Il pourra être transféré en tout autre endroit de la même ville sur simple décision de la gé-

rance et partout au Maroc sur décision Générale Extraordinaire des associés.  
Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce d'Oujda, le 15/06/2023 sous N° 3281.  
N°4433/PA

**ROYAUME DU MAROC  
FONDATION DE LA MOSQUEE HASSAN II  
DE CASABLANCA**

**AVIS DE REPORT DE  
L'APPEL D'OFFRES OUVERT PUBLIC**

**N°15/2023/AAT**

Il est porté à la connaissance du public que la séance d'ouverture des plis concernant l'appel d'offres ouvert public n°15/2023/AAT ayant pour objet la fourniture et la livraison de consommables pour la spécialité restauration du patrimoine de l'Académie des Arts Traditionnels de la Fondation de la Mosquée Hassan II de Casablanca, prévue le Jeudi 22 Juin 2023 à 10 heures est reportée au Jeudi 06 Juillet 2023 à 10 heures.

N°4431/PA

**Royaume du Maroc  
Ministère de l'Équipement et de l'Eau  
Direction Provinciale de l'Équipement de Transport et de la Logistique  
de Mohammedia**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°06/2023**

Le 11/07/2023 à 10 Heures, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport, et de la Logistique de Mohammedia sis à 14 Avenue des FAR Mohammedia à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix pour **Travaux de signalisation horizontale, verticale et dispositifs de sécurité de la RP 3002 du PK 0+000 au PK 5+400 relevant de la DPETL de Mohammedia-préfecture de Mohammedia.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré et téléchargé à partir du portail des marchés publics ([www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de **Cinquante-sept cent dirhams (5700.000Dhs)**.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Trois cent quatre-vingt-six mille deux cent deux dirhams TTC, zéro centimes (306 202,00Dhs TTC)**.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

**Les concurrents peuvent :**

- ✓ Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;
- ✓ Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés de la Direction provinciale de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de Mohammedia à 14 avenue des FAR Mohammedia
- ✓ Soit les remettre au président de la commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- ✓ Soit le dépôt des plis et des offres des concurrents peuvent être effectués par voie électronique dans le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

**Pour les entreprises installées au Maroc :**  
Produire la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification

Secteur	Qualifications exigées	Classe minimale
X	X1 et X2	3

**Pour les entreprises non installées au Maroc** doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 9 du règlement de consultation.

N°4428/PA

**Royaume du Maroc  
Ministère de l'Intérieur  
Province d'Essaouira  
Conseil de la Province d'Essaouira**

**AVIS DE CONSULTATION ARCHITECTURALE  
CA N° 09/2023/BP  
SEANCE PUBLIQUE**

Le 13/07/2023 à 10H00, il sera procédé, à la salle de réunions au Conseil Provincial d'Essaouira à l'ouverture des plis des architectes relatifs à la consultation architecturale, pour :

Consultation Architecturale		Budget Prévisionnel Maximum en Dirhams (Hors Taxes)	
N°	Objet	En lettres	En chiffres
09/2023/BP	<b>Etude architecturale et suivi des travaux d'aménagement de la coeniche d'Essaouira via la route d'Agadir.</b>	Quatre million Dirhams	14 000 000,00 Dh

Le dossier des consultations architecturales peut être retiré auprès de bureau des marchés au Conseil de la Province d'Essaouira, et il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

**Les architectes peuvent :**

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau des marchés au Conseil de la Province d'Essaouira ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau précité ;
- Soit envoyer par voie électronique au portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation architecturale.

N°4430/PA

**Royaume du Maroc  
Ministère de l'Intérieur  
Province d'Essaouira  
Conseil de la Province d'Essaouira**

**AVIS DE CONSULTATION ARCHITECTURALE  
CA N° 04/2023/BP  
SEANCE PUBLIQUE**

Le 11/07/2023 à 10H00, il sera procédé, à la salle de réunions au Conseil Provincial d'Essaouira à l'ouverture des plis des architectes relatifs à la consultation architecturale, pour :

Consultation Architecturale		Budget Prévisionnel Maximum en Dirhams (Hors Taxes)	
N°	Objet	En lettres	En chiffres
04/2023/BP	<b>Etude architecturale et suivi des travaux de construction du siège du Groupement des Collectivités Territoriales (Bureau Communal d'Hygiène) - Haoud Mogador - Commune Essaouira.</b>	Quatre million Dirhams	4 000 000,00 Dh

Le dossier des consultations architecturales peut être retiré auprès de bureau des marchés au Conseil de la Province d'Essaouira, et il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

**Les architectes peuvent :**

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau des marchés au Conseil de la Province d'Essaouira ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau précité ;
- Soit envoyer par voie électronique au portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation architecturale.

N°4429/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de la Santé  
Et de la Protection sociale  
Direction Régionale de la  
Santé et de la  
Protection sociale  
Tanger-Tétouan-  
Al Hoceima  
Délégation Provinciale  
de la Santé et  
de la Protection sociale  
Tétouan  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N°14/2023 du 17/07/2023  
SEANCE PUBLIQUE

Le 17 juillet 2023 à 11 h, il sera procédé, dans la salle de réunion de la Délégation du Ministère de la Santé et de la protection sociale à la province de Tétouan, Avenue Abdelkhalik Torres Route de Martil, Tétouan à l'ouverture des plis, relatif à l'appel d'offre sur offre de prix pour l'achat de fournitures orthopédiques, destinées au centre régional de médecine physique et de rééducation à Tétouan.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des Marchés de la Délégation du Ministère de la Santé et de la protection sociale à la province de Tétouan, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat à partir de l'adresse électronique suivante [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Six mille dirhams (6 000,00 Dhs)

L'estimation du coût des fournitures établies par l'administration est détaillée comme suite :

Cinq cent soixante-douze mille trois cent cinquante-huit dirhams cts TTC (572 358,00 dhs TTC).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 jourmada 1434 (20mars2013).

Les concurrents peuvent :  
- soit déposer contre récépissé leurs plis au service des marchés de la Délégation du Ministère de la Santé et de la protection sociale à la province de Tétouan,  
- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis,  
- soit les déposer électroniquement au portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le dossier de la documentation technique (les prospectus, notices, etc...) exigé par le dossier d'appel d'offres doit être déposé au service des marchés de la Délégation du Ministère de la Santé et de la protection sociale à la province de Tétouan au plus tard le 14/07/2023 avant 15h00.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N°4434 /PA

Royaume du Maroc  
Ministère de la Santé  
Et de la Protection sociale  
Direction Régionale de la Santé et de la

Protection sociale  
Tanger-Tétouan-  
Al Hoceima  
Délégation Provinciale  
de la Santé et de la  
Protection sociale  
Tétouan  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N° 13/2023 du 13/07/2023  
SEANCE PUBLIQUE

Le 13 juillet 2023 à 11h, il sera procédé, dans la salle de réunion de la Délégation du Ministère de la Santé et de la protection sociale à la province de Tétouan, Avenue Abdelkhalik Torres Route de Martil, Tétouan à l'ouverture des plis, relatif à l'appel d'offre sur offre de prix pour l'achat de prothèses pour les malades handicapés destinées au centre régional de médecine physique et de rééducation à Tétouan.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des Marchés de la Délégation du Ministère de la Santé et de la protection sociale à la province de Tétouan, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat à partir de l'adresse électronique suivante [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :

- Quatre mille cinq cent dirhams (4 500,00 dhs)

L'estimation du coût des fournitures établies par l'administration est détaillée comme suite :

Quatre cent quarante mille quatre cent quarante-deux dirhams TTC (440 442,00dhs TTC).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 jourmada 1434 (20mars2013).

Les concurrents peuvent :  
- soit déposer contre récépissé leurs plis au service des marchés de la Délégation du Ministère de la Santé et de la protection sociale à la province de Tétouan,  
- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis,  
- soit les déposer électroniquement au portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le dossier de la documentation technique (les prospectus, notices, etc...) exigé par le dossier d'appel d'offres doit être déposé au service des marchés de la Délégation du Ministère de la Santé et de la protection sociale à la province de Tétouan au plus tard le 12/07/2023 avant 15h00.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N°4435 /PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE  
DE OUARZAZATE  
COMMUNE  
DE OUARZAZATE  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N° : 18 /SP/2023.

Le 12 juillet 2023 à dix heures (10h), il sera procédé, à la salle de réunion de la Commune d'Ouarzazate à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : L'exploitation de la piscine Communale et ses équipements au terme de l'occupation temporaire. Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: (30.000,00 dhs) Trente mille dirhams.

L'estimation annuelle fixée par le maître d'ouvrage est de Cent vingt mille dirhams (120.000,00 dh).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du Bureau des Marchés de la Commune d'Ouarzazate sis au Bd Mohamed V Ouarzazate, Tél./ Fax : 05.24.88.24.30

Il peut être aussi téléchargé de l'adresse électronique de portail des marchés publics: [WWW.Marchéspublics.gov.ma](http://WWW.Marchéspublics.gov.ma)

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du décret n° 2/12/349 du 08 Jourmada 1 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au Bureau des marchés de la Commune d'Ouarzazate.  
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
- Soit les transmettre par voie électronique au portail des marchés publics.

N.B : Visite de lieu : aura lieu le 26 Juin 2023 à 10 h. La réunion aura lieu à la salle de réunion de la Commune d'Ouarzazate.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 25 du décret n°2-12-349 précité.

N°4436 /PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE  
DE L'INTERIEUR  
PREFECTURE D'INEZGANE AIT MELLOUL  
SECRETARIAT GENERAL  
DIVISION DU BUDGET ET  
DES MARCHES  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N° 08/2023/PDR

Le 11 juillet 2023 à 12Heures, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Gouverneur de la préfecture d'Inezgane Ait Melloul, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix ayant pour objet : ACHAT DE MATERIEL D'EQUIPEMENT DU CENTRE DE SANTE NIVEAU 1 AU DOUAR AIT MOUSSA A LA COMMUNE TEMSIA, PREFECTURE INEZGANE AIT MELLOUL. Le dossier d'appel d'offres, peut être retiré auprès de la Division du Budget et des Marchés de la Préfecture d'Inezgane - Ait Melloul ou le télécharger à partir du Portail des Marchés Publics: [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: 20.000,00 Dhs (Vingt mille Dirhams).

- L'estimation du coût des prestations objet de l'appel d'offres est fixée à: 685.836,00 TTC (Six cent quatre vingt cinq mille huit cent trente-six Dirhams 00Cts, toute taxe comprise).

Le contenu, le dépôt ainsi que la présentation des dossiers des concurrents, doivent être conformes aux dispositions des articles-27, 29, 31 et 148 du décret n° 2-12-349 du 08 Jourmada-1 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent:  
-Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Division du Budget et des Marchés de la Préfecture d'Inezgane Ait Melloul.

-Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.  
-Soit les remettre, séance tenante, au Président de la Commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les transmettre par voie électronique au portail des marchés publics

Les catalogues, prospectus ou autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau d'ordre de la division du budget et des marchés avant le 10/07/2023 à 16H 30Mn (Heure limite pour le dépôt)

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article-09 du Règlement de consultation.

N°4437 /PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE  
DE L'INTERIEUR  
PREFECTURE D'INEZGANE AIT MELLOUL  
SECRETARIAT GENERAL  
DIVISION DU BUDGET ET  
DES MARCHES  
AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT  
N° 07/2023/PDR

Le 11 juillet 2023 à 11Heures, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Gouverneur de la préfecture d'Inezgane Ait Melloul, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix ayant pour objet : ACHAT DE MATERIEL D'EQUIPEMENT D'UN DISPENSAIRE AU DOUAR TAMLALT A LA COMMUNE OULED DAHOU, PREFECTURE INEZGANE AIT MELLOUL. Le dossier d'appel d'offres, peut être retiré auprès de la Division du Budget et des Marchés de la Préfecture d'Inezgane - Ait Melloul ou le télécharger à partir du Portail des Marchés Publics: [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: 33.000,00 Dhs (Trente trois mille Dirhams).

- L'estimation du coût des prestations objet de l'appel d'offres est fixée à la somme de : 1.647.612,00 Dhs TTC (un million six cent quarante-sept mille six cent douze dirhams virgule 00 centimes toute taxe comprise).

Le contenu, le dépôt ainsi que la présentation des dossiers des concurrents, doivent être conformes aux dispositions des articles-27, 29, 31 et 148 du décret n° 2-12-349 du 08 Jourmada-1 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent:  
-Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Division du Budget et des Marchés de la Préfecture d'Inezgane Ait Melloul.

-Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.  
-Soit les remettre, séance tenante, au Président de la Commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les transmettre par

-Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Division du Budget et des Marchés de la Préfecture d'Inezgane Ait Melloul.

-Soit les remettre, séance tenante, au Président de la Commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les transmettre par voie électronique au portail des marchés publics

Les catalogues, prospectus ou autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau d'ordre de la division du budget et des marchés avant le 10/07/2023 à 16H30Mn (Heure limite pour le dépôt)

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article-09 du Règlement de consultation.

N°4438 /PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE  
DE L'INTERIEUR  
PREFECTURE D'INEZGANE AIT MELLOUL  
SECRETARIAT GENERAL  
DIVISION DU BUDGET ET  
DES MARCHES  
SERVICE DES MARCHES  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N° 06/2023/PDR

Le 11 juillet 2023 à 10Heures, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Gouverneur de la préfecture d'Inezgane Ait Melloul, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix ayant pour objet: ACHAT DE MATERIEL D'EQUIPEMENT DU CENTRE DE SANTE NIVEAU 2 A LA COMMUNE OULED DAHOU, PREFECTURE INEZGANE AIT MELLOUL. Le dossier d'appel d'offres, peut être retiré auprès de la Division du Budget et des Marchés de la Préfecture d'Inezgane - Ait Melloul ou le télécharger à partir du Portail des Marchés Publics: [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 33.000,00 Dhs (Trente trois mille Dirhams).

- L'estimation du coût des prestations objet de l'appel d'offres est fixée à la somme de : 1.647.612,00 Dhs TTC (un million six cent quarante-sept mille six cent douze dirhams virgule 00 centimes toute taxe comprise).

Le contenu, le dépôt ainsi que la présentation des dossiers des concurrents, doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31, 148 et 149 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics et l'arrêté de la ministre de l'économie et des finances n° 21-1982 du 14/12/2021 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pénales.

Les concurrents peuvent :  
-Soit soumissionner électroniquement via la plate forme du portail national des marchés publics

- soit envoyé, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité

- soit déposé contre récépissé leurs plis dans le bureau de la Province de Chitouka Ait Baha

- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation

voie électronique au portail des marchés publics

Les catalogues, prospectus ou autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau d'ordre de la division du budget et des marchés avant le 10 juillet 2023 à 16H 30Mn (Heure limite pour le dépôt)

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article-09 du Règlement de consultation.

N°4439 /PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE CHTOUKA  
AIT BAHA  
SECRETARIAT GENERAL  
DIVISION DES AFFAIRES  
TECHNIQUES  
SERVICE DES MARCHES  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N° 2/2023-INDH  
Le 11/07/2023 à 10 h

il sera procédé, à la division des affaires finances de la Province de Chitouka Ait Baha, au bureau n°21, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

Achèvement des travaux d'extension du Dispensaire du douar Allal et construction d'un logement de fonction à la C.T Ait Amira - Province CHTOUKA AIT BAHA

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du service des marchés de la Province de Chitouka Ait Baha, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 12.000,00 dhs (DOUZE mille dirhams)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

568 818,00 dhs (CINQ CENT SOIXANTE HUIT MILLE HUIT CENT DIX HUITDIRHAMS ET 00 CTS) TTC.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31, 148 et 149 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics et l'arrêté de la ministre de l'économie et des finances n° 21-1982 du 14/12/2021 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pénales.

Les concurrents peuvent :  
-Soit soumissionner électroniquement via la plate forme du portail national des marchés publics

- soit envoyé, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité

- soit déposé contre récépissé leurs plis dans le bureau de la Province de Chitouka Ait Baha

- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

N°4440 /PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Éducation  
Nationale Du Primaire  
& des Sports  
Académie régionale  
d'éducation et de la formation  
professionnelle  
Casablanca-Settat  
Direction Provinciale  
d'El Jadida  
AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT SUR OFFRE DES  
PRIX N° 08/EXP/2023  
(Séance publique)

Le lundi 10 juillet  
2023 à 10 heures, il sera procédé à la salle des réunions de la direction provinciale du ministère de l'éducation nationale situés au N°1 rue Victor Hugo ELJADIDA, à l'ouver-

ture des plis relatifs à l'Appel d'Offres Ouvert sur offre de prix d'objet :  
La restauration collective au profit des élèves des internats et dar Taliba relevant de la direction provinciale d'El-Jadida. En deux lots séparés :  
Lot N°1 : Restauration collective au profit des élèves des internats du lycée technique RAZI et lycée qualifiant BIR ANZARAN, Commune El Jadida,  
Lot N°2 : Restauration collective au profit des élèves d'internat du lycée collégial ELMASSIRA, et dar Taliba oulad frej, Commune OULAD FREJ.  
2. Le dossier d'Appel d'Offres

peut être téléchargé à partir du portail des Marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
3. Les cautionnements provisoires sont fixés comme suit :  
Lot N°1 : 56 000,00 DH (cinquante Six mille dirhams)  
Lot N°2 : 56 000,00 DH (Cinquante Six mille dirhams)  
4. L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage sont fixés comme suit :  
Lot N°1 : Min : 3 116 190,00 DHS (Trois millions cent Seize Mille Cent Quarante-vingt Dix dirhams) (TTC)  
Max : 4 674 285,00 DHS (Quatre millions six Cent Soixante Quatre Mille Deux Cent

Quatre-vingt-cinq dirhams) (TTC)  
Lot N°2 : Min : 1 853 313,00 DHS (Un Million Huit Cent Cinquante-trois Mille Trois Cent Treize dirhams) (TTC)  
Max : 4 532 640,00 DHS (Quatre Millions Cinq Cent trente-deux Mille Six Cent Quarante dirhams) (TTC)  
5. Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, et 148 du Décret n° 2-12-349 du 08 Joumada 1 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.  
6. Les concurrents doivent envoyer leurs dossiers par voie électronique au portail des marchés de public [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma), en application des dispositions du décret cité ci-dessus et l'arrêté n° 1982-21 du 14-12-2021 relatif à la dématérialisation de la procédure de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.  
7. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du Règlement de Consultation.

DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE DE LARACHE  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
N° 12/DPETL /Lar 2023  
Le 11 JUILLET 2023 à 11 H du matin, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport et de la Logistique Larache, place Oued El Makhazine Larache à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offre de prix pour :  
Réalisation des prestations topographiques pour l'immatriculation des parcelles du domaine public de l'autoroute - Tronçon Larache-Sidi El Yarnani -, de l'échangeur autoroutier nord et des parcelles complémentaires pour l'échangeur autoroutier nord relevant de la province de Larache  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau des marchés de la DPETL, de Larache place Oued El Makhazine Larache. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) et à partir de l'adresse électronique suivante : [www.mtpet.gov.ma](mailto:www.mtpet.gov.ma).  
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 5,700,00 DHS (CINQ MILLE SEPT

CENT DHS).  
L'estimation du coût des prestations : 381.600,00 DIRHAMS,(TROIS CENT QUATRE VINGT UN MILLE SIX CENT DIRHAMS T T C). Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12- 349 du 8 Joumada 1 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.  
Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du secrétaire de Mr. Le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport, et de la Logistique et de l'Eau de Larache place Oued El Makhazine Larache.  
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;  
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
- Soit déposer leurs offres par voie électronique dans le site des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Intérieur  
Province de Settat  
Secrétariat Général  
Division de l'Action Sociale

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 61/MDHF/2023**

Le 28/07/2023 à 10 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Division de l'Action Sociale de la Province de Settat, sis au quartier administratif, Avenue Hassan II, ville de Settat à l'ouverture des plis électroniques relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour la Fourniture de kits scolaires au titre de la rentrée scolaire 2023-2024 dans le cadre de l'initiative Royale "Un Million de cartables" au profit des élèves du primaire et du secondaire collégial relevant des différentes communes de la province de Settat (marché global).

LOT N° :	OBJET DU LOT	cautionnement provisoire	Estimation des coûts des prestations T.T.C
LOT N° 1 :	Fourniture de kits scolaires au profit des élèves du primaire issus des communes des Cercles de Ben Ahmed Chamalia et Ben Ahmed Jandouba - Province de Settat.	50.000,00 CINQUANTE MILLE DIRHAMS	2.264.050,11 DH DEUX MILLIONS DEUX CENT QUATRE VINGT QUATORZE MILLE CINQUANTE DIRHAMS UN CENTS
LOT N° 2 :	Fourniture de kits scolaires au profit des élèves du primaire issus des communes relevant des PACHALAS DE BEN AHMED, OULAD M'RAH ET LOULAS ET DES CERCLES DE SETTAT CHAMALIA ET SETTAT JANDUBA - PROVINCE DE SETTAT.	50.000,00 CINQUANTE MILLE DIRHAMS	2.267.448,33 DH DEUX MILLIONS TROIS CENT QUATRE VINGT SEPT MILLE NEUF CENT QUARANTE HUIT DIRHAMS 33 CTS
LOT N° 3 :	Fourniture des kits scolaires au profit des élèves du primaire issus des communes relevant des PACHALAS DE SETTAT ET S'EL BORDOU ET DU CERCLE S'EL BORDOU - PROVINCE DE SETTAT.	50.000,00 CINQUANTE MILLE DIRHAMS	2.236.195,45 DH DEUX MILLIONS DEUX CENT TRENTE SIX MILLE CENT QUATRE VINGT CINQUE DIRHAMS 45 CTS
LOT N° 4 :	Fourniture des kits scolaires au profit des élèves du secondaire collégial, issus des communes relevant des Cercles de SETTAT CHAMALIA, SETTAT JANDUBA, BEN AHMED CHAMALIA, BEN AHMED JANDUBA ET EL BORDOU - PROVINCE DE SETTAT.	50.000,00 CINQUANTE MILLE DIRHAMS	2.960.809,86 DH DEUX MILLIONS NEUF CENT QUATRE VINGT MILLE HUIT CENT NEUF DIRHAMS 86 CTS

Le dossier d'appel d'offres est disponible et téléchargeable à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu, la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 du Décret n°2-12-349 du 08 Mars 2013 relatif aux marchés publics.

Le dépôt électronique des dossiers des concurrents est obligatoire via le portail des marchés publics et il doit être conforme aux dispositions de l'arrêté du Ministère de l'Économie et des Finances N° 1982-21 du 14/12/2021 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

Les échantillons exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans les bureaux de la Division de l'Action Sociale de la Province de Settat sis au quartier administratif, Avenue Hassan II- ville de Settat avant le 28/07/2023 à 11 heures.(Heure limite pour le dépôt des échantillons).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du Règlement de consultation.

**N°4444/PA**

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT ET DE L'EAU  
DIRECTION PROVINCIALE DE BENSILMANE

**AVIS MODIFICATION DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 28/2023**

Le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de Benslimane avis que le Certificat d'agrément demandé pour l'appel d'offres ouvert sur offres de prix n°28/2023 du 08/07/2023 à 12 heures ayant pour objet : mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le contrôle et suivi des travaux de dédoublement d'un ouvrage d'art au PK 0+200 de la RS 101-province de Benslimane: est le domaine d'activité D4 et D5.

Le reste est inchangé.

**N°4443/PA**

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT ET DE L'EAU  
DIRECTION PROVINCIALE DE BENSILMANE

**AVIS DE MODIFICATION DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 24/2023**

Le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de Benslimane avis que le Certificat d'agrément demandé pour l'appel d'offres ouvert sur offres de prix n°24/2023 du 04/07/2023 à 12 heures ayant pour objet : Mission d'assistance à Maîtrise d'ouvrage pour le contrôle et suivi des Travaux de dédoublement d'un ouvrage d'art au PK 27+200 de la RR 322-Province de Benslimane: est le domaine d'activité D4, Et D5.

Le reste est inchangé.

**N°4442/PA**

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation et des Sports  
Académie Régionale d'Éducation et de Formation  
Région Beni Mellal-Khenifra  
Direction provinciale d'Azilal

**AVIS DE D'APPELS D'OFFRES OUVERTS SUR OFFRES DE PRIX**  
(Séance publique)

Il sera procédé, le vendredi 28/07/2023 à partir de 10H30, au siège de la direction provinciale d'Azilal, Avenue Hassan II Azilal, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouverts sur offres de prix selon le programme suivant :

Lot N°	Objet	Caution Provisoire (en Dirhams)	L'estimation du Coût des Prestations en Dirhams TTC		Date d'Appel d'Offres
			Minimale	Maximale	
01	PRÉPARATION DE BREVET AGENT AU PROFIT DES ÉLÈVES, BÉBÉ CONCOMBRE ET CANNES DES ÉQUIPEMENTS SCOLAIRES RELATIFS DE LA DIRECTION PROVINCIALE D'AZILAL. EN DEUX LOTS SÉPARÉS.	300 000,00 DHS	12 540 296,00 DHS	17 971 966,00 DHS	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>OFFRE N°01: CONCOMBRE ET CANNES</li> <li>OFFRE N°02: BÉBÉ CONCOMBRE</li> </ul>				
	<ul style="list-style-type: none"> <li>OFFRE N°03: CONCOMBRE ET CANNES</li> <li>OFFRE N°04: BÉBÉ CONCOMBRE</li> </ul>				
	<ul style="list-style-type: none"> <li>OFFRE N°05: CONCOMBRE ET CANNES</li> <li>OFFRE N°06: BÉBÉ CONCOMBRE</li> </ul>				
02	PRÉPARATION DE BREVET AGENT AU PROFIT DES ÉLÈVES, BÉBÉ CONCOMBRE ET CANNES DES ÉQUIPEMENTS SCOLAIRES RELATIFS DE LA DIRECTION PROVINCIALE D'AZILAL. EN DEUX LOTS SÉPARÉS.	1 700 000,00 DHS	4 207 266,00 DHS	8 098 228,00 DHS	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>CANTINE COLLEGE ELHAGHAT A LA CT ELHAGHAT.</li> <li>CANTINE COLLEGE TIBHAT NUT BANDA A LA CT TIBHAT NUT BANDA.</li> <li>CANTINE COLLEGE ELHAR AL BARRA A LA CT ELHAR AL BARRA.</li> <li>CANTINE COLLEGE EL JANDUBA A LA CT ELHAR AL BARRA.</li> <li>CANTINE COLLEGE ELAZILAL A LA CT ELHAR AL BARRA.</li> <li>CANTINE COLLEGE EL BARRA A LA CT ELHAR AL BARRA.</li> <li>CANTINE COLLEGE EL BORDOU A LA CT ELHAR AL BORDOU.</li> <li>CANTINE COLLEGE EL BORDOU A LA CT ELHAR EL BORDOU.</li> <li>CANTINE COLLEGE EL BORDOU A LA CT ELHAR EL BORDOU.</li> <li>CANTINE COLLEGE EL BORDOU A LA CT ELHAR EL BORDOU.</li> <li>CANTINE COLLEGE EL BORDOU A LA CT ELHAR EL BORDOU.</li> <li>CANTINE COLLEGE EL BORDOU A LA CT ELHAR EL BORDOU.</li> </ul>				

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des affaires administratives et financières au sein de la direction provinciale d'Azilal. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada 1 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Conformément aux dispositions de l'arrêté du Ministère de l'Économie et des Finances n° 1982-21 du 9 Joumada 1 1433 (14 Décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

Les concurrents doivent obligatoirement :

- Envoyer leurs plis par courrier électronique au portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le règlement de la consultation.

**N°4441/PA**

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR  
RÉGION  
CASABLANCA-SETTAT  
PROVINCE DE SETTAT  
CERCLE DE BEN  
AHMED JANOUUBIA  
CAIDAT DE SIDI HAJJAJ  
COMMUNE  
DE SIDI HAJJAJ  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N° 06/SHJ/2023

Le lundi 24 juillet à 11 heures, il sera procédé dans le bureau de Monsieur le Président de la Commune de Sidi Hajjaj à l'ouverture des plis de l'appel d'offres ouvert sur offres de prix N°06/SHJ/2023 relatif à l'assistance technique et le suivi des travaux de creusement et équipement des forages d'exploitation pour eau potable et construction des châteaux et des bornes fontaine au niveau de la commune Sidi Hajjaj.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau de service technique de la commune de Sidi Hajjaj.

Il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: 6.000,00dh (six mille dirhams, 00cts).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de: 24.000,00dh (vingt quatre mille dirhams, 00cts).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent: Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ou par voie électronique au portail des marchés publics;

Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la CT Sidi Hajjaj;

Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis;

fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de consultation.

N°4447/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR  
RÉGION  
CASABLANCA-SETTAT  
PROVINCE DE SETTAT  
CERCLE DE BEN AHMED  
JANOUUBIA  
CAIDAT DE SIDI HAJJAJ  
COMMUNE  
DE SIDI HAJJAJ

AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT N° 05/SHJ/2023

Le Mardi 18 juillet à 11 heures, il sera procédé dans le bureau de Monsieur le Président de la Commune de Sidi Hajjaj à l'ouverture des plis de l'appel d'offres ouvert sur offres de prix N°05/SHJ/2023 relatif aux TRAVAUX DE CREUSEMENT ET EQUIPEMENT DES FORAGES D'EXPLOITATION POUR EAU POTABLE ET CONSTRUCTION DES CHATEAUX ET DES BORNES FONTAINE AU NIVEAU DE LA COMMUNE SIDI HAJJAJ

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau de service technique de la commune de Sidi Hajjaj.

Il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: 15.000,00dh (quinze mille dirhams, 00cts).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de: 714.114,00dh (sept cent quatorze mille cent quatorze dirhams, 00cts).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent: Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ou par voie électronique au portail des marchés publics;

Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la CT Sidi

Hajjaj;  
Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis;

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

N°4448/PA

STM KECH CAR  
-SARL AU -  
AU CAPITAL  
DE 500.000,00 DHS

SIÈGE SOCIAL: LOTISSEMENT ZOUHOUR 2  
IMM. N° 394 RDC MAGASIN N° 8 ENNAKHIL  
SUD MARRAKECH

Nomination d'un nouveau gérant:

1- Suivant P.V. de l'assemblée générale extraordinaire en date du 30/05/2023, enregistré à Marrakech le 03/06/2023, l'associé unique décide les modifications suivantes:

A. La nomination de M. SATI HICHAM, gérant-associé unique de la société -STM KECH CAR- SARL AU pour une durée illimitée.

B. L'acceptation de la démission de M. KARNAMI HICHAM qui a démissionné de son fonction de gérant.

2- Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Marrakech le 14/06/2023 sous le N° 149197, registre de commerce N° 129321.

N°4449/PA

AKNOU ALIMENTATION GÉNÉRALE - SARL  
AU - AU CAPITAL  
DE 100.000,00 DHS

SIÈGE SOCIAL: - ABWAB AL ATLASS GHB 9-10-6 - Imm A4, RDC fraction devise 6 et 6A Askajour Mhamid Marrakech

Avis de dissolution

1- Suivant procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire établi en la forme sous seing privé, en date du 02/05/2023, enregistré à Marrakech le 31/05/2023, l'associé unique approuve et accepte:

• La dissolution anticipée de la dite société.

• Nomination de Mme BEN LAMINE HASNA, liquidatrice de ladite société.

• La désignation du siège social de la dite société

comme siège de la liquidation.

2- Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Marrakech le 14/06/2023 sous le N° 149195, RC N° 118633

N°4450/PA

-FICASUD- S.A.R.L. 61,  
Rue Yougoslavie,  
Passage Ghandouri  
Bloc F n° 7 Guéliz  
Marrakech

Tel: 05 24 44 77 29 / 42 32  
81 Fax: 05 24 44 76 77

SOCIÉTÉ "O.L.G INVESTMENT GROUP"

SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE

D'ASSOCIÉ UNIQUE  
SIÈGE SOCIAL: 5, RUE  
SOURYA APPT 17, 3ème  
ETAGE GUELIZ MARRAKECH  
AU CAPITAL SOCIAL DE 100.000,00 DH

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire datée du 09/02/2023, il a été décidé:

1- D'élargir l'objet social de la société à: Achat, vente, importation et exportation de produits d'artisanat;

2- Questions diverses.

Le dépôt légal sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de Marrakech, le 31/05/2023 sous le n° 148665.

N°4451/PA

-FICASUD- SARL  
61, Rue Yougoslavie,  
Passage Ghandouri Bloc F  
n° 7 Guéliz Marrakech

Tel: 05 24 44 77 29 /  
05 24 42 32 81  
Fax: 05 24 44 76 77

SOCIÉTÉ -L'ÎLOT BLEU-  
SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE

AU CAPITAL  
DE 10.000,00 DIRHAMS  
SIÈGE SOCIAL: DOUAR  
SOUR TEDRARA COM-  
MUNE TAHANAOUTE  
PROVINCE EL HAOUZ -  
MARRAKECH.  
DISSOLUTION  
DE LA SOCIÉTÉ

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire datée du 17/05/2023, il a été décidé:

1- La dissolution anticipée de la société suivant l'article 42 des statuts de la société;

2- La nomination de Mr JACQUES ANTOINE PREZIOSI comme liquidateur unique;

3- Que le siège de la liquidation est fixé à: DOUAR SOUR TEDRARA COMMUNE TAHANAOUTE PROVINCE EL HAOUZ - MARRAKECH;

4- Questions diverses.

Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Marrakech, le 09/06/2023, sous le n° 149020.

Pour extrait et mention  
N°4452/PA

-FICASUD- S.A.R.L.  
61, Rue Yougoslavie,  
Passage Ghandouri  
Bloc F n° 7 Guéliz  
Marrakech

Tel: 05 24 44 77 29  
/ 42 32 81  
Fax: 05 24 44 76 77

SOCIÉTÉ -DAR SEPT-  
SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE  
AU CAPITAL DE  
10.000,00 DIRHAMS  
SIÈGE SOCIAL: VILLA  
N° 7, RESIDENCE DAR  
LAMIA, CERCLE EL

BOUR, COMMUNE OUAHAT SIDI BRAHIM,  
DOUAR OULED BELAAGUID MARRAKECH.

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire datée du 26/12/2022, il a été décidé:

• De constater le décès d'un associé dans la société notamment Mr RAYMOND SERNA, survenu le 22/12/2021

• D'approuver la nouvelle répartition du capital social de la société aux héritiers et ce suivant l'acte de notoriété établi par Maître SYLVAIN JOURJIER en date du 22/07/2022;

• De nommer Mme CELINE SERNA (Ip MUEITH) en tant que cogérante de la société pour une durée illimitée et avec les pouvoirs les plus étendus

• D'élargir l'objet social de la société à: Gestion patrimoniale;

• De mettre à jour les statuts de la société;

• Questions diverses.

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire datée du 26/12/2022, il a été décidé:

• De rectifier la répartition du capital social marquée sur le procès-verbal daté du 26/12/2022 à 15h00 et enregistré à Marrakech, le 27/12/2022, sous les références suivantes: RE 0103198 OR 87728/2022.

Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Marrakech, le 13/06/2023, sous le n° 149118.

Pour extrait et mention  
N°4453/PA

### Avis d'appel d'offres ouvert n° 05/BG/2023

Le 11 Juillet 2023 à 11h00min, il sera procédé, à la salle de réunion au sous-sol situé au Secrétariat Général de la Province de Guelmim, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour:

- Étude géotechnique et contrôle des matériaux de construction des travaux de reconstruction du siège de la troisième annexe administrative à la ville de Guelmim y compris démolition et Aménagement des locaux FA.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la Division du Budget et Marchés de cette Province, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Deux Mille Dirhams (2.000,00 Dh).

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Vingt-Quatre Mille Dirhams et Zéro centimes (24.000,00 dh).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics et à l'article 41 de l'arrêté de la ministre de l'économie et des finances n° 1982-21 du 9 septembre 1443 (14 décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

Les concurrents peuvent:

- Soit déposer leurs plis par voie électronique au portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).
- Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau d'ordre de cette Province.
- Soit les déposer contre récépissé dans le bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 3 du règlement de consultation.

Il est exigé la production de la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification pour les domaines d'activités suivants:

\* Qualification nouvelle:

Activités	Qualifications	Catégorie
BG	BG.1	4
CQ	CQ.1	4

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N°4455/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'intérieur  
Province de M'diq -Faidja  
Direction des services  
Services budget et marchés publics  
Bureau des marchés publics

Avis rectificatif  
Appel d'offre N° 12/2023


Il est porté à tous les concurrents que l'appel d'offre N° 12/2023 concernant

travaux d'installation des poteaux et câblage électrique à la de la Commune de

Martil a été rectifier au niveau de la date d'ouverture des plis comme suit :

26-06-2023 au lieu de 22-06-2023.

N°4456/PA



Malgré la suspension de l'impression,  
les journalistes sont toujours sur le terrain et l'accès  
est gratuit à la presse citoyenne

## La presse nationale aux premiers rangs sur tous les fronts

Sur le web ou en kiosques

# Votre soutien, Notre avenir



La presse professionnelle,  
antivirus contre l'infox





# Le Real Madrid officialise le transfert de Bellingham



**L**e Real Madrid a officialisé mercredi l'arrivée de l'international anglais Jude Bellingham, en provenance du Borussia Dortmund, jusqu'en 2029. "Le Real Madrid et le Borussia Dortmund se sont mis d'accord sur le transfert du joueur Jude Bellingham, qui sera lié à notre club pour les six prochaines saisons", a déclaré le club espagnol dans un communiqué. Dortmund avait déjà annoncé il y a une semaine un accord de principe sur le transfert

de milieu de terrain au Real Madrid pour 103 millions d'euros auxquels pourront s'ajouter des bonus allant jusqu'à 30% de ce montant. La nouvelle recrue du Real Madrid, blessée et forfait pour les matches de qualification à l'Euro-2024 avec la sélection anglaise, devait être présentée à la presse hier au centre d'entraînement du club madrilène. L'arrivée de Bellingham, 19 ans, permettra au club merengue de poursuivre la refonte de son milieu de terrain vieillissant avec les

entraîneurs Luka Modric (37 ans) et Toni Kroos (33 ans). Sa venue dans la "Maison Blanche" fait suite à celle du Français Aurélien Tchouameni, 23 ans, en 2022 et d'Eduardo Camavinga, 20 ans, en 2021. L'Anglais est la recrue la plus importante depuis le début de la période des transferts pour le club madrilène qui a vu partir son avant-centre français Karim Benzema en Arabie Saoudite.

## Les recettes du football européen en hausse de 7% en 2021-22

**L**es recettes générées par le football européen ont atteint 29,5 milliards d'euros lors de la saison 2021-22, soit une augmentation de 7% par rapport à 2020-21, selon un rapport du cabinet d'études Deloitte publié jeudi.

Dans ce rapport annuel, Deloitte souligne que cette progression est portée par la billetterie et par les recettes commerciales après la levée des restrictions liées au Covid-19.

Les cinq grands championnats européens (Angleterre, Allemagne, Italie, Espagne et France) ont enregistré sur la période, une progression de 10% pour atteindre 17,2 Mds EUR et ainsi dépasser le niveau d'avant-pandémie (17 Mds EUR en 2018-19).

Dans ce "Big 5", les coûts salariaux ont augmenté de 15% par rapport à 2018-19 pour atteindre 12,3 Mds EUR en 2021-22, relève l'étude.

Conséquence, cette hausse des salaires a un impact sur les comptes d'exploitation, passés d'un bénéfice d'1,8 Md EUR en 2018-19 à une perte de 324 M EUR en 2021-22.

Sans surprise, c'est la Premier League anglaise qui reste le championnat générant le plus de recettes: 6,4 Mds EUR en 2021-22 (+12% sur un an), suivie de la Liga espagnole (3,3 Mds EUR, +5%).

Mais les coûts salariaux des clubs anglais ont dépassé les recettes pour la cinquième année consécutive avec un ratio salaires/recettes de 108%.

"Ces chiffres montrent que le football européen est sorti de sa résilience de la période la plus difficile de son histoire", résume Tim Bridge, responsable de la division Sports Business chez Deloitte.

"Toutefois, avec des bénéfices opérationnels en recul d'1,8 Mds EUR depuis 2018-19, il est clair que cette reprise globale doit toujours se confirmer", poursuit-il.

## Le Mondial féminin diffusé en clair dans les places fortes du foot européen

**L**écran noir est évité. Le Mondial féminin de football (20 juillet-20 août) sera visible sur des chaînes gratuites de télévision de 34 pays d'Europe, dont les cinq plus grands pays de football pour lesquels aucun diffuseur n'avait encore été trouvé, a annoncé la Fifa mercredi.

A peine plus d'un mois avant le coup d'envoi de l'épreuve, en Australie et en Nouvelle-Zélande (20 juillet - 20 août), c'est un long feuilleton qui prend fin.

En vertu de l'accord, dont aucun détail financier n'a été dévoilé, l'épreuve phare du football féminin sera visible en clair dans 34 pays d'Europe, dont l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne, le Royaume-Uni et la France, les cinq places fortes européennes du football féminin sur lesquelles la menace d'un blackout planait encore.

"La Fifa a le plaisir d'élargir l'accord signé avec l'Union européenne de radio-télévision en vue de la diffusion de la Coupe du monde féminine de la Fifa dans cinq grands pays, notamment la France, l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne et le Royaume-Uni, ainsi qu'en Ukraine, ce qui permettra de maximiser l'exposition de l'événement", s'est

félicité Gianni Infantino, le président de l'instance mondiale du football.

La bataille des droits télévisés a fait rage pendant plusieurs mois entre un Infantino déterminé à ne pas brader sa compétition phare chez les femmes et les diffuseurs européens, refroidis par les sommes demandées, bien trop élevées selon eux en regard des audiences et des recettes publicitaires attendues.

Début mai, le dirigeant italo-suisse s'était élevé avec vigueur contre les offres des diffuseurs, notamment européens, jugées "très décevantes et tout simplement inacceptables". Or, avait-il poursuivi, "nous avons l'obligation morale et juridique de ne pas sous-estimer la valeur de la Coupe du monde féminine".

Au milieu, plusieurs joueuses avaient exprimé des regrets, voire de l'incompréhension, à mesure que le feuilleton s'étirait.

"Ce sont les affaires de la Fifa. Elle est la mieux placée pour en parler. J'ai beaucoup entendu le président dire que ce n'était pas assez au niveau financier. Mais est-ce que c'est vraiment toujours une question d'argent?", s'interrogeait ainsi la star norvégienne de

l'OL, Ada Hegerberg, première lauréate du Ballon d'or féminin en 2018.

"Si on n'a pas de diffuseur, ça voudrait dire qu'on fait marche arrière", s'était émue de son côté la capitaine de l'équipe de France, Wendie Renard.

Plusieurs appels d'offres avaient échoué, tant l'écart entre les deux camps était grand.

La Fifa, résumait un diffuseur potentiel interrogé par l'AFP, "demande beaucoup d'argent pour quelque chose qui ne fera pas beaucoup d'audience".

Ce manque d'enthousiasme tenait avant tout à la zone géographique de la compétition, organisée pour la première fois en Océanie, et donc au décalage horaire qui refroidissait les diffuseurs européens.

A titre d'exemple, les deuxième et troisième matches de l'équipe de France en phase de groupes débiteront à midi, tandis que les demi-finales et la finale seront programmées entre 10h00 et midi, heure de Paris.

Autre préoccupation pour les diffuseurs: la compétition se tient au coeur de l'été, plus tardivement que d'habitude, pendant une période creuse en termes de revenus publici-

taires.

La finale de l'Euro-2022, l'été dernier en Angleterre, s'était ainsi déroulée le 31 juillet, trois semaines plus tôt que la finale du Mondial à venir.

"Nous avons un bon produit, le plus beau du sport féminin. Tout le monde parle d'égalité, de parité. Nous voudrions que ces paroles se transforment en actions", avait tancé la secrétaire générale de la Fifa, Fatma Samoura, le 21 mai dans un entretien à l'AFP.

Il aura fallu encore de longues semaines pour voir la situation se décanter, à l'issue de négociations entamées le mois dernier au siège de la Fifa et pilotées par Infantino avec des représentants de l'UER.

En Allemagne, où la compétition sera diffusée par les chaînes publiques ZDF et ARD, la sélectionneuse de la Mannschaft, Martina Voss-Tecklenburg, a exprimé sa gratitude "à tous ceux qui ont participé à la négociation d'un accord".

"Nous pouvons désormais commencer notre phase de préparation avec encore plus d'élan et d'énergie positive", a ajouté la patronne des vice-championnes d'Europe.

# L'ASFAR prend une option sur le titre

## Ça se complique pour l'OCK et le DHJ



La 27ème journée de la Botola Pro D1 de football, dont les débats ont eu lieu mercredi soir, a profité pleinement à l'ASFAR qui a conforté son statut de leader, cette fois-ci avec trois points d'avance sur le Wydad.

Les Militaires ont assuré l'essentiel en s'offrant l'OCK sur le court score de 1 à 0, sachant que les Phosphatiers, bons derniers, ont raté un penalty par l'infortuné Amimi aux ultimes souffles de la partie.

Grâce à cette victoire, l'ASFAR

cumule désormais 60 unités et est bien partie pour renouer avec une consécration tant convoitée. Un titre qui se trouve également dans le collimateur du WAC qui, apparemment, n'a pas encore digéré sa défaite en finale de Ligue des champions devant Al Ahly d'Égypte. Face au Hassania, les Rouges n'ont pu faire mieux qu'un nul blanc qui compromet en quelque sorte leurs chances dans cette course pour le titre.

En bas du tableau, le gros perdant reste l'OCK, tout comme d'ailleurs le

DHJ, défait à domicile par le MCO en droit de pousser un petit ouf de soulagement, disposant désormais de cinq unités d'avance sur le premier reléguable, l'IRT (28 contre 23 pts).

A propos du club tangérois, il a tout tenté mais il a buté sur une formation tourouguie pas prête à lâcher du lest. Score final : deux partout, résultat qui permet aux Tangérois de continuer de croire en leurs chances de maintien, d'autant que leur prochaine sortie sera face au Difaâ d'El Jadida.

Ce 27ème acte a été à l'avantage du SCCM, tiré d'affaire (11è avec 31pts) après avoir surclassé par 3 à 0 un MAS en pleine crise. Quant au MAT, son séjour dans la cour des grands, mathématiquement (12è avec 29 pts), n'est pas encore assuré, surtout après sa défaite à la maison face à la JSS par 2 à 1.

Enfin, le FUS, même réduit à neuf, a eu raison en déplacement de l'OCS, ayant évolué à dix, par 1 à 0. Victoire synonyme de troisième place acquise pour de bon pour les Fussistes qui leur vaudra une participation la saison prochaine en Coupe de la Confédération CAF.

Le dernier match au programme a vu le Raja prendre le meilleur sur la RSB par 2 buts à 1.

M.Bouarab

### Classement

Botola Pro D1 INWI		Pts	Jo	G	N	P	Diff
01	FAR	60	27	18	6	3	29
02	WAC	57	27	16	9	2	20
03	FUS	30	27	14	8	5	19
04	OCS	41	27	10	11	6	4
05	RCA	30	27	10	9	8	4
06	RBB	37	27	9	10	8	-2
07	JSS	36	27	9	9	9	-2
08	MAS	34	27	7	13	7	0
09	LTS	33	27	8	9	10	-5
10	HUSA	32	27	8	8	11	-4
11	SCCM	31	27	8	7	12	-4
12	MAT	29	27	6	11	10	-9
13	MCO	28	27	7	7	13	-4
14	DHJ	24	27	5	9	13	-18
15	IRT	23	27	6	5	16	-17
16	OCK	22	27	3	13	11	-11

## Le WAC dans le Top 4 des clubs arabes avec un excédent financier en 2022

Seuls quatre clubs de football arabes ont réalisé un excédent financier pour l'exercice 2022, à savoir le Wydad de Casablanca, Al Hilal et Al Nasr saoudiens, et le Club Africain tunisien, selon un rapport publié par le journal saoudien "Al-Sharq News".

Al Hilal figure en tête de ce classement, suivi du WAC qui a augmenté ses revenus de 61% par rapport à 2021, en empochant environ 18,5 millions de dollars, et en réduisant ses dépenses de 26% pour atteindre 8 millions de dollars.

Le club marocain a, ainsi, réalisé un excédent financier de 10,5 millions de dollars.

Al Nasr a occupé la troisième place de ce classement, alors que le Club Africain est 4ème.

Les données du rapport se limitent aux clubs qui ont déjà annoncé leurs budgets pour l'exercice 2022.

Plusieurs clubs arabes n'ont pas encore rendu publics leurs chiffres.



## Championnat national universitaire de football

# Victoire de l'équipe de l'Université Chouaib Doukkali d'El Jadida

L'équipe de la Faculté des sciences juridiques et économiques relevant de l'Université Chouaib Doukkali d'El Jadida a remporté, mercredi, le titre du championnat universitaire de football pour la saison académique 2022-2023.

L'équipe de l'Université Chouaib Doukkali s'est imposée en finale, organisée au complexe universitaire de Casablanca sous l'égide de la Fédération Royale marocaine de sport universitaire, face à l'équipe de l'Université Moulay Ismail de Meknès sur le

score de 2 buts à 1.

A cette occasion, la vice-présidente de l'Université Hassan II de Casablanca, Fatima Zahraa Alami, a indiqué dans une déclaration à la MAP que cette édition du championnat universitaire, qui a vu la participation distinguée des différents établissements universitaires, a atteint ses objectifs à tous les niveaux, exprimant sa satisfaction du succès du championnat national universitaire de football.

Elle a estimé que les activités sportives dans les établissements universitaires revêtent

une grande importance car elles contribuent à façonner la personnalité de l'étudiant, à affiner ses talents et à développer ses capacités.

Elle a expliqué que l'intérêt croissant pour le sport est en droite ligne avec le plan national d'accélération de la transformation de l'écosystème d'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de l'innovation.

Cette édition du championnat universitaire de football qui s'est déroulée à Casablanca, Fès, Kénitra et Ifrane, a connu la participation de 17 équipes.

## La caravane nationale "Sport sans dopage" vise l'éducation et la sensibilisation des jeunes

La caravane nationale «Sport sans dopage», qui fera son départ de la ville de Laâyoune le 17 juin, vise l'éducation et la sensibilisation des jeunes quant aux dangers des produits dopants pour la santé, a indiqué, mercredi à Rabat, Mme Fatima Abouali, présidente de l'Agence marocaine de lutte antidopage (AMAD).

Placée sous le Haut Patronage de SM le Roi Mohammed VI, cette caravane, la première du genre, vise à sensibiliser aux dangers du dopage en tant que problème de santé publique qui ne

touche pas uniquement les sportifs, à travers un discours accessible à l'ensemble des catégories ciblées, a affirmé Mme Abouali lors d'un point de presse. Cette caravane, qui arrivera à Rabat le 17 avril 2024, sera l'occasion de contribuer à la préservation de la santé des citoyens et réaliser l'objectif du sport propre, a-t-elle souligné.

De son côté, le secrétaire général de l'AMAD, Moulay Ahmed Limam, a fait savoir que la caravane passera par 12 étapes principales, avec au programme des activités adaptées et encadrées par le personnel de l'agence, des col-

loques et des rencontres avec des sportifs.

L'objectif est de sensibiliser les jeunes catégories par des méthodes pédagogiques modernes basées sur des activités ludiques et sportives, a-t-il souligné.

L'AMAD vise à limiter la propagation des substances dopantes dans le domaine sportif en adoptant des mesures proactives afin d'éviter qu'elles n'atteignent la communauté des sportifs, et en adoptant des méthodes scientifiques pour former les athlètes à travers des entraînements intensifs et un suivi médical.

## Dans le no man's land de Chypre, des chouettes à la rescousse des agriculteurs

Au milieu des épis de blé, dans la zone tampon divisant Chypre, Christodoulos Christodoulou n'en revient pas: plus une trace de rongeurs, alors qu'il y a dix ans, ils menaçaient ses cultures. Tout cela grâce aux chouettes effraies, devenues les meilleures amies des agriculteurs chypriotes.

"Notre village était plein de rats et de souris, ils mangeaient nos plantations, grignotaient nos pneus", se souvient l'agriculteur, à Déneia, dans l'ouest de Chypre. "Puis nous avons installé ces boîtes pour les chouettes."

Cloutées à environ trois mètres du sol sur le tronc des arbres, cinquante boîtes en bois clair, avec un petit rond en guise d'entrée, ont ainsi fait leur apparition dans ce village, l'un des rares encore habités de la zone tampon démilitarisée qui balafre Chypre depuis 1974.

Projet pilote d'une initiative menée depuis dix ans par l'ONG BirdLife Cyprus et le gouvernement chypriote grec, Déneia accueille désormais entre 20 et 50 chouettes effraies et leurs poussins.

Ces rapaces, d'une trentaine de centimètres, sont reconnaissables à

leur masque en forme de coeur, leur plumage laiteux mais aussi leur appétit monstre: ils dévorent chacun jusqu'à 5.000 rats et souris par an.

Ces derniers prolifèrent dans le no man's land en l'absence d'activité humaine, saccageant les cultures d'agriculteurs qui ont longtemps répliqué avec du raticide très nocif pour l'environnement et la santé.

Certains, explique un responsable gouvernemental, utilisaient même des produits interdits dans l'Union européenne, introduits illégalement depuis la partie nord de Chypre, occupée par la Turquie.

L'objectif de la réintroduction des chouettes effraies est donc double, explique Martin Hellicar, directeur de BirdLife Cyprus: inciter les agriculteurs à délaisser les raticides tout en relançant la population des chouettes effraies à Chypre, en baisse partout en Europe. "Les chouettes sont un miracle!", s'exclame M. Christodoulou. Elles ont eu un effet "radical" contre les rongeurs, assure-t-il.

Lui qui arrosait ses champs de puissant raticide, peut désormais pratiquer une agriculture biologique, comme les autres cultivateurs de Dé-



neia. Aujourd'hui, grâce aux chouettes, "pour trouver un rongeur ici, il faut fouiller une semaine", se félicite le maire, Christakis Panayiotou.

Pour M. Hellicar, dont l'ONG compte 1.300 boîtes à Chypre, le succès tient au fait que "les agriculteurs s'attachent aux chouettes effraies et se reconnectent à la nature."

Plus à l'ouest, dans ce même corridor démilitarisé, d'autres boîtes ont fait leur apparition, en coopération avec les Nations unies. Mais là, per-

sonne pour écouter les hullements des chouettes: les villages ont été abandonnés après l'invasion du nord de Chypre par la Turquie, en réaction à un coup d'Etat de nationalistes chypriotes grecs.

Non loin des miradors, sous l'œil attentif de représentants de l'ONU, un garde forestier équipé de gants sort deux poussins d'une boîte.

Les petits clignent des yeux, éblouis par la lumière du jour. D'un geste expert, Nikos Kassinis leur at-

tache une bague d'identification.

Chaque année, les autorités récupèrent les corps d'une vingtaine de chouettes. Verdict à l'autopsie: empoisonnement secondaire au raticide.

"Leur capacité de vol est affectée et elles sont percutées par les voitures", ce qui, souligne-t-il, ne risque pas d'arriver dans la zone tampon.

"Les espèces y prospèrent loin de l'Homme. Le jour où une solution au conflit sera trouvée, il faudra transformer ce lieu en parc naturel", plaide M. Hellicar.

Le no man's land est un environnement "exceptionnel", remarque la scientifique Iris Charalambidou. Un "espace très vaste non-fragmenté", "unique" sur l'île marquée par un développement immobilier effréné.

Avec l'autorisation de l'ONU, la Chypriote grecque vient parfois accompagnée de son collègue chypriote turc, Salih Gucel.

"Pouvoir travailler ensemble" et observer les chouettes effraies dans la zone tampon qui sépare leurs deux communautés "est précieux".

"Car aucun oiseau ne respectera jamais les frontières tracées par l'homme", rappelle-t-elle.

## Recettes

### Gâteaux aux fruits



#### Ingrédients :

Fruits et noix  
250 ml (1 tasse) de fruits confits mélangés  
125 ml (1/2 tasse) de cerises rouges confites entières et dénoyautées  
125 ml (1/2 tasse) de dattes séchées, dénoyautées et coupées en deux  
125 ml (1/2 tasse) de raisins secs  
125 ml (1/2 tasse) de canneberges séchées  
125 ml (1/2 tasse) de demi-pacanes  
125 ml (1/2 tasse) d'amandes entières blanchies ou non  
Gâteaux  
180 ml (3/4 tasse) de farine tout usage non blanchie  
1 ml (1/4 c. à thé) de bicarbonate de soude  
1 ml (1/4 c. à thé) de sel  
1 ml (1/4 c. à thé) de cannelle moulue  
1 ml (1/4 c. à thé) de muscade moulue  
125 ml (1/2 tasse) de beurre non salé, ramolli  
125 ml (1/2 tasse) de cassonade  
2 œufs  
250 ml (1 tasse) de cognac ou de Grand Marnier, environ

#### Préparation :

Fruits et noix  
Dans un bol, mélanger tous les ingrédients. Réserver.

#### Gâteaux

Placer la grille au centre du four. Préchauffer le four à 180 °C (350 °F). Beurrer trois moules à pain d'environ 15 x 7,5 cm (6 x 3 po) et les tapisser d'une bande de papier parchemin en le laissant dépasser sur deux côtés.

Dans un bol, mélanger la farine, le bicarbonate, le sel et les épices. Réserver.

Dans un autre bol, crémer le beurre avec la cassonade au batteur électrique. Ajouter les œufs, un à la fois, en battant jusqu'à ce que le mélange soit lisse. À basse vitesse, incorporer les ingrédients secs.

À l'aide d'une spatule, incorporer le mélange de fruits et de noix à la pâte. Répartir dans les moules et cuire au four de 40 à 45 minutes ou jusqu'à ce qu'un cure-dent inséré au centre des gâteaux en ressorte propre. Laisser tiédir. Démouler et laisser refroidir complètement sur une grille.

Badigeonner les gâteaux avec 30 ml (2 c. à soupe) de cognac ou de Grand Marnier. Répéter l'opération deux fois par semaine pendant un mois. Garder au frais dans un contenant ou un sac à fermeture hermétique jusqu'au moment de servir.

Trancher les gâteaux finement.

## Un super volcan menace la région de Naples

Un demi-million d'habitants sous la menace directe d'un super volcan: le risque d'éruption sur les Champs phlégréens, près de Naples, n'a jamais été aussi important, prévient une étude anglo-italienne publiée vendredi.

Moins connu que le Vésuve qui a rayé Pompéi de la carte il y a près de deux millénaires, le volcan des Champs phlégréens, entré en éruption pour la dernière fois en 1538, expose des centaines de milliers d'habitants à un déluge de lave, de cendres et de rochers.

"C'est un volcan extrêmement dangereux", explique à l'AFP Stefano Carlini, co-auteur de l'étude de l'université londonienne UCL et de l'Institut italien de géophysique et de vulcanologie (INGV), parue dans la revue Communications Earth & Environment.

"Nous ne disons pas qu'une éruption va se produire, nous disons que les conditions d'une éruption sont plus favorables" aujourd'hui, précise Christopher Kilburn de l'UCL, responsable des travaux.

L'énergie du volcan est telle que son éruption il y a 30.000 ans aurait contribué à l'extinction de l'homme de Néandertal, selon certaines hypothèses.

Un regain d'activité au début des années 1980 avait entraîné l'évacuation de 40.000 habitants, mais le volcan n'a pas fait parler de lui depuis lors.

Et pourtant: les dizaines de milliers de petits séismes survenus à partir des années 1950 ont fragilisé la caldera - dépression volcanique à fond plat -, dont des "parties ont été éprouvées jusqu'à quasiment atteindre le point de rupture",

indique l'étude. Ces secousses, plus nombreuses encore depuis 2019, ont bouleversé les strates souterraines et la commune de Pouzzoles sur laquelle se trouve le volcan s'est élevée de quatre mètres au fil des décennies.

Les chercheurs soulignent que les effets de l'activité du volcan sont "cumulatifs": il n'est donc pas nécessaire que l'intensité de cette activité augmente significativement pour accroître la probabilité d'une éruption.

"Une éventuelle éruption pourrait être précédée de signaux relativement faibles, comme un niveau modeste de soulèvement du sol, et un plus petit nombre de séismes", notent-ils.

Ils citent l'exemple de la caldera Rabaul en Papouasie-Nouvelle-Guinée, entrée en éruption en 1994 alors que les secousses qui l'avaient précédée étaient bien moins nombreuses que lors de

l'éruption survenue dix ans plus tôt.

La probabilité d'une még éruption est cependant "très faible", tempère Stefano Carlini. "Ce qui est plus probable, ce sont de petites éruptions".

Par ailleurs, même en cas de rupture de la croûte, "il faut que le magma remonte au bon endroit", souligne Christopher Kilburn.

Les scientifiques, qui ne s'intéressent qu'aux volcans en phase de réveil après une longue période de sommeil, utilisent une méthode novatrice pour ausculter ce volcan plat, quasiment invisible à l'œil nu, et qui sourd sous la côte en apparence paisible du bassin napolitain. Sur le terrain, ils mesurent à la fois les séismes et les mouvements du sol, sa déformation, pour dresser un modèle de comportement du volcan. En laboratoire, ils observent la fracturation de la roche.

